



Investir dans les populations rurales

République du Burundi

Programme de développement des filières (PRODEFI)

Rapport de supervision

Rapport principal et appendices

Dates de la mission: 20 septembre au 06 octobre 2017

Date du document: 10/10/2017

No. du Projet: 1100001489

No. du rapport: 4564-BI

Division Afrique orientale et australe
Département gestion des programmes

Table des matières

Sigles et acronymes	iii
A. Introduction	1
B. Vue d'ensemble de l'exécution du programme	2
C. Produits et effets	3
D. État d'avancement de l'exécution du programme	9
E. Aspects fiduciaires	10
F. Durabilité	12
G. Autres	12
H. Conclusion	12

Appendices

Appendice 1:	Résumé de l'état d'avancement du programme et notes attribuées	13
Appendice 2:	Cadre logique actualisé: état d'avancement par rapport aux objectifs, effets et produits	17
Appendice 3:	Récapitulatif des principales mesures à prendre dans les délais convenus	19
Appendice 4:	État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI)	21
Appendice 5:	Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie	29
Appendice 6:	Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement	33
Appendice 7:	Gestion des savoirs: apprentissage et innovation	35

Sigles et acronymes

ABEJ	Agence burundaise de l'emploi des jeunes
ACORD	Agency for Cooperation and Research in Development
API	Agence de promotion des investissements
AUM	Association des usagers de marais
AUP	Associations d'usagers des pistes
BBIN	Burundi business incubator
BI	Boutique intrants
FBU	Franc burundais (monnaie nationale)
BIT	Bureau international du travail
BV	Bassin versant
CCL	Centre de collecte de lait
CDFC	Centre de développement familial et communautaire
CEP	Champs école paysan
CEPE	Champ école paysan élevage
CF	Certificat foncier
CRIF	Centre de renforcement, d'innovations et de formation
CSC	Chaîne de solidarité communautaire
CSCB	Chaîne de solidarité communautaire bovine
CT	Comité technique
DGE	Direction générale de l'élevage
DNCMP	Direction nationale de contrôle des marchés publics
DPAE	Direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage
DRF	Demande de remboursement de fonds
ECD	Etat certifié de dépenses
EJR	Emplois des jeunes ruraux
FAE	Fossé antiérosif
FAN	Foyer d'apprentissage nutritionnel
FARN	Foyer d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle
FIDA	Fonds international de développement agricole
GCS	Groupement de caution solidaires
GERME	Gérez mieux votre entreprise
GoV	Gouvernement
IA	Insémination artificielle
IMF	Institution de microfinance
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
IGEBU	Institut Géographique du Burundi
MINAGRIE	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
NO	Non Objection
OAA	Opportunities Across Africa
OBEM	Observatoire de l'emploi et de la main d'œuvre
OLEF	Observatoire local de l'emploi et de la formation
OFID	OPEC fund for international development
ONCCS	Office national de contrôle et de certification des semences
OPP-VA	Opérateur partenaire de proximité chargé de la valorisation
PAIFAR-B	Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale au Burundi
PARSE	Projet d'appui à la reconstruction du secteur de l'élevage
PNSADR-IM	Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso
PNSEB	Programme national de subvention des engrais au Burundi
PRODEFI	Programme de développement des filières
PRODEFI II	Programme de développement des filières Deuxième Phase
PROPA-O	Projet pour l'atteinte des objectifs du millénaire-OMD1c
PTBA	Programme de travail et budget annuels
RMP	Revue à mi-parcours
RSE	Responsable de suivi-évaluation
SE	Suivi-évaluation
SEAD	Système de suivi-évaluation automatisé et décentralisé

SFC	Service foncier communal
SIG	Système d'information géographique
SRI	Système de riziculture intensif
SSE	Système de suivi évaluation
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
UFC (P ou R)	Unité de facilitation et de coordination (du programme ou régionale)

A. Introduction¹

1. Dans le cadre du "Programme de développement des filières" (PRODEFI), le Gouvernement de la République du Burundi et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), ont signé, le 7 mai 2010, un accord de financement, pour une durée de 9 ans et un coût total de 73,8 millions USD répartis comme suit: Don FIDA: 39,6 millions USD, Prêt OFID: 11,9 millions USD, Don du PAM: 9,1 millions USD, Gouvernement du Burundi: 10,1 millions USD et, Bénéficiaires: 3,1 millions USD.
2. Le 31 mai 2013, un amendement à l'accord du PRODEFI a été signé pour le financement supplémentaire de la composante Emplois de jeunes ruraux (EJR) pour un montant de 7,4 millions USD répartis comme suit: Don FIDA: 6,6 millions USD, Don BIT: 0,1 million USD et, Gouvernement: 0,7 million USD.
3. L'accord de financement du PRODEFI a été effectif le 07/05/2010, mais les activités sur terrain ont réellement démarré le 1er février 2011 avec l'entrée en fonction du Coordonnateur. Les dates d'achèvement et de clôture des dons FIDA ont été fixées respectivement au 30/06/2019 et au 31/12/2019. Le prêt OFID a été effectif le 31/12/2011 et clôturé le 31/12/2016.
4. La zone d'intervention du PRODEFI est constituée de 7 provinces: Bubanza, Cibitoke, Gitega, Karusi, Kayanza, Muramvya et Ngozi. Il couvre 32 communes.
5. L'objectif global du programme reformulé à mi-parcours en 2014 est de «contribuer à l'augmentation des revenus et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages pauvres à travers le développement et le renforcement des filières agricoles prioritaires au sein desquelles les petits exploitants des provinces touchées jouent un rôle central, tirent une valeur ajoutée optimale pour leur production et améliorent leurs revenus et leurs conditions de vie». L'objectif spécifique reformulé consiste à «renforcer les capacités des petits agriculteurs pauvres afin d'augmenter leur revenu et leur sécurité alimentaire à travers notamment le renforcement des filières agricoles prioritaires (riz et lait) et la facilitation d'un partenariat durable avec les institutions publiques, privées et la société civile». Le groupe cible du PRODEFI est de 112 500 ménages comprenant les catégories les plus vulnérables.
6. Le PRODEFI comprend 4 composantes: (i) Valorisation et renforcement des filières, (ii) Accroissement durable du capital productif et renforcement des capacités des acteurs des filières, (iii) Emplois des Jeunes Ruraux (EJR), et (iv) Gestion du savoir et facilitation de la mise en œuvre des activités.
7. Dans ce cadre, la sixième mission conjointe FIDA/Gouvernement du Burundi de supervision du programme s'est déroulée à Bujumbura du 20 septembre au 06 octobre 2017. La mission a pour objectif de passer en revue l'exécution technique du programme, notamment le degré de mise en œuvre du Programme de travail et budget annuel (PTBA) 2017 et des recommandations de la mission de supervision du 14 novembre au 05 décembre 2016. Elle a fait le point notamment sur: (i) l'exécution des activités pendant la période sous-revue et l'appréciation des progrès réalisés; (ii) l'efficacité des partenariats; (iii) le système de suivi-évaluation; (iv) les priorités du PTBA 2017 et le plan de passation des marchés; et (v) les recommandations de l'audit des comptes de l'exercice 2016.
8. A son arrivée à Bujumbura, la mission a tenu une première séance de travail avec l'équipe du programme pour la présentation des résultats des activités sous revue, en présence de cadres du MINAGRIE et des représentants des partenaires. Elle a également rencontré la FAO, l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU), des

¹ Composition de la mission: la mission était conduite par Monsieur Ghachem Kadari, Chargé de programme *ad intérim*, FIDA au Burundi et était composée de Monsieur Isidore Toyi, Chargé d'appui au programme/Chef de mission, Monsieur Yves Minani, Consultant Agronome, Monsieur Hatem Chahed, Consultant en génie rural, Madame Maëlle Peltier, Consultante Changement climatique, Monsieur Walid Gaddas Consultant Chaînes de valeur, Monsieur John Harivero Ramamonjisoa, Consultant en gestion financière et comptable, et Monsieur Gilbert Hatungumukama, Consultant Elevage. La partie nationale était représentée par: Monsieur Innocent Ntezahorigwa, Conseiller au Cabinet du MINAGRIE, les Cadres des unités de facilitation et de Coordination Nationale et Régionales du programme, les Représentants des services décentralisés (DPAE et CDFC) et les Représentants des prestataires ACORD, OPP-VA, BBIN, ISABU et des IMF.

représentants des partenaires du secteur privé, la laiterie Modern Dairy Burundi (MDB) et la briqueterie Burundi Quality Stoves (BQS).

9. Du 22 au 27 septembre 2017, la mission a visité la zone du programme, particulièrement les communes des provinces de Bubanza (Musigati, Bubanza, Mpanda), Kayanza (Muruta, Gahombo, Muhanga), Karusi (Gitaramuka), Gitega (Bugendana) et Muramvya (Mbuye). Elle a rencontré les autorités locales, tenu des réunions avec les opérateurs partenaires (ACORD, OPP-VA, BBIN, ISABU, IGEBU, etc.), les structures décentralisées et les organisations paysannes (Organisations de producteurs, Associations des usagers des marais, Groupes de caution solidaire), et a recueilli leurs avis et suggestions.

10. Au terme de la mission, une réunion de synthèse a eu lieu le 5 octobre 2017 avec l'équipe du programme. Une réunion de restitution présidée par le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, s'est tenue le 06 octobre 2017 au siège du Programme. La mission a attiré l'attention de l'équipe du programme sur les mesures à prendre pour un désengagement réussi du PRODEFI. Le présent rapport retrace les principales conclusions et recommandations de la mission.

B. Vue d'ensemble de l'exécution du programme

11. Prévu sur 9 ans, le PRODEFI est dans sa septième année de mise en œuvre. Au vu des multiples réalisations sur le terrain, l'exécution du Programme est jugée satisfaisante. Par rapport au cadre logique, la plupart des objectifs quantitatifs initiaux (ou révisés à mi-parcours), ont atteint des taux de réalisation entre 80 et 100% pour certains, voire dépassés pour d'autres. Les réalisations sont nombreuses et visibles sur le terrain, à la satisfaction de toutes les parties prenantes notamment les populations.

12. Au 31 août 2017, le cumul des réalisations physiques laisse apparaître que 100 250 ménages cibles ont bénéficié des services d'appui du programme soit 89% du prévu, avec 42 coopératives sur les 56 prévues (75%) et 28 Association des usagers de marais (AUM) sur 29 mises en place et fonctionnelles. Toutefois, un travail important reste à faire en matière de structuration, de consolidation et de renforcement de ces organisations pour les inscrire dans la durabilité.

13. En matière d'intensification de la production agricole, les anciens marais ont été réhabilités (12) ou de nouveaux aménagements (16) ont été réalisés à 100%, soit près de 3 000 ha de superficie agricole supplémentaire récupérée et près de 30 000 ha de bassins versants protégés contre l'érosion (dispositifs antiérosifs, reboisement, pépinières, plants agroforestiers, etc.). A ce niveau, le programme doit améliorer le suivi des ouvrages hydroagricoles, en renforçant davantage les capacités des AUM afin de garantir leur durabilité. Il faut également améliorer la synergie entre les intervenants, à travers le cadre de concertation et d'échanges au niveau provincial et communal en impliquant au maximum les structures décentralisées et les prestataires partenaires.

14. Les 13 services fonciers communaux prévus sont en place et plus de 15 000 certificats fonciers sur les 10 000 prévus ont été délivrés. Près de 336 km de pistes (98% du prévu) ont été réalisés pour désenclaver les centres de production et faciliter l'accès aux marchés. Grâce aux champs écoles paysans (374) mis en place et la disponibilité de semences améliorées, les rendements se sont améliorés de 1,5 à 5 tonnes/ha pour le riz; 1,5 à 3 t/ha pour le maïs (voire 5t/ha pour le maïs hybride), 0,8 à 2,6 t/ha pour le haricot, et de 11 à 18 t/ha pour la banane.

15. En matière de valorisation agricole, la filière lait a enregistré un accroissement important dû au développement de la chaîne de solidarité communautaire bovine (CCSB), qui a ciblé plus de 12 000 ménages bénéficiaires parmi les plus vulnérables. Le volume de lait collecté a atteint 9 200 litres par jour en moyenne en Juin 2017 sur les 15 000 litres prévues (soit 61%). Le lait est vendu en frais ou transformé grâce aux mini laiteries et aux centres de collecte de lait (18), nouveaux ou réhabilités par le programme. Les contrats de vente sont négociés directement entre les coopératives et des distributeurs privés. Un effort de consolidation doit être fait pour autonomiser davantage les coopératives et renforcer leur pouvoir de négociation dans le cadre du partenariat avec le secteur privé.

16. Dans la promotion des microentreprises rurales et l'emploi des jeunes, les formations GERME initiées avec l'appui du BIT sont de qualité et ont profité à environ 7 000 personnes (dont près de 2 400 femmes), et cela a permis la création de plus de 14 000 emplois soit 147% du prévu.

17. Le système de suivi évaluation en place permet le pilotage du programme et les données sont disponibles. Dans la gestion des savoirs, le programme a répliqué les bonnes pratiques acquises avec d'autres programmes. Toutefois, un effort important doit être fait en matière de communication pour diffuser les informations et favoriser la synergie entre les partenaires du programme.

18. A date de la mission, le décaissement total tous financements confondus s'élèvent à 57,78 millions USD, soit 85% du montant total révisé à mi-parcours (67,947 millions USD). Les décaissements par bailleurs sont de: 82,21% sur le don initial FIDA; 72,59% sur le financement additionnel FIDA, 100% sur le prêt OFID, 64% pour le PAM, 123% pour le Gouvernement et 113% pour les bénéficiaires.

C. Produits et effets

Composante 1: Valorisation et renforcement des filières

19. La mise en œuvre de cette composante est confiée à l'Opérateur Partenaire de Proximité chargé de la valorisation (OPP-VA²) et à 5 IMF partenaires. Elle comprend 2 sous composantes: (i) Cadre institutionnel et financement des filières; et (ii) Appui aux filières prioritaires.

✓ Sous-composante 1.1. Cadre institutionnel et financement des filières

20. Cette sous composante comprend deux volets: (i) Cadre institutionnel et, (ii) Financement des filières.

21. **Cadre institutionnel:** le cadre organisationnel portant sur la structuration et le support aux OP (coopératives, groupements de producteurs, Unions Provinciales de Coopératives, etc.) est en place. Par rapport aux 56 coopératives prévues à la fin du projet, 42 ont été mises en place et sont fonctionnelles dont 18 laitières, 20 rizicoles et 4 de maïs. Les résultats en termes de structuration et de support sont acceptables, mais le taux d'adhésion à ces coopératives reste souvent faible. Dans certaines coopératives, le taux de membres ayant acquitté leur cotisation est de seulement 3,3% du potentiel d'agriculteurs ciblés. Cette situation est due notamment à: (i) un ciblage inadéquat incluant des riziculteurs ne disposant pas de surplus de riz à commercialiser ou à stocker; (ii) l'absence d'avantages financiers ou de services spécifiques aux membres. Le faible taux d'adhésion aux coopératives est à l'origine de leur incapacité à payer leur contribution de 10% à l'investissement et de leur état de fragilité financière qui impacte négativement leurs activités.

22. *La mission recommande de faire un mapping des zones d'intervention et de considérer comme membres potentiels des coopératives uniquement les producteurs qui ont une production à commercialiser ou à stocker. Ces producteurs devront être ciblés par un programme de sensibilisation adapté pour les inciter à adhérer aux coopératives. D'autre part, des services spécifiques et des tarifs préférentiels devront être réservés aux membres.*

23. **Financement des filières:** la mission de supervision du 14 novembre au 05 décembre 2016 avait recommandé de mettre à la disposition des coopératives rizicoles un prêt du PRODEFI pour financer une partie du fonds de roulement dans 2 sites-pilotes (la coopérative de Mugina et celle de Mutumba). Les premiers résultats obtenus par la coopérative de Mugina sont encourageants. *La mission recommande de suivre de près ces 2 coopératives jusqu'au remboursement du prêt, et si l'opération est réussie, de l'étendre à d'autres coopératives.*

24. Les conventions de partenariat avec les cinq IMF se sont achevées le 30/09/2017. Sur 2 624 025 000 FBU prévus, le volume total de financement des bénéficiaires par les IMF atteint un montant de 6 482 207 994 FBU dont 2 085 256 249 FBU en 2017. *La mission recommande de prolonger de six mois les conventions avec les IMF en attendant le démarrage effectif du "Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale au Burundi" (PAIFAR-B).*

✓ Sous composante 1.2. Appui aux filières prioritaires

25. Cette sous composante comprend un volet relatif à l'appui aux filières riz et lait. Les résultats observés pour l'appui aux filières prioritaires sont insatisfaisants. En effet, une capacité de stockage de lait de 15 000 litres a été installée dans 14 centres de collecte de lait (CCL) sur les 24 prévus, et la quantité de lait collectée est évaluée à 2 750 t pour 2017 représentant moins de 20% des objectifs de

² Composé d'un consortium de 3 organisations: TWITEZIMBERE-COPED-HELP CHANNEL.

la revue à mi-parcours (RMP) qui tablait sur 15 000 t par an. Pour la filière riz, la capacité de stockage installée (4 800 t) a été utilisée à 33% en 2017, entre riz acheté par les coopératives et riz stocké par les producteurs.

26. Une des raisons du faible taux d'utilisation des installations laitières est liée à la qualité insuffisante des équipements et à l'absence de techniciens d'entretien et de maintenance des équipements. En effet, plusieurs groupes électrogènes et tanks réfrigérés subissent régulièrement des pannes et certains sont hors d'usage. Ce problème risque de se poser avec plus d'acuité lorsque les équipements seront plus usagés, et ceci concerne la totalité des coopératives laitières et rizicoles. *La mission recommande de recruter un expert international en équipements agro industriels pour appuyer le programme et former un groupe de techniciens en entretien d'équipements industriels, et de les encadrer pour qu'ils offrent leurs services aux coopératives bénéficiaires du projet.*

27. La stratégie de développement de partenariats entre les coopératives et le secteur privé a été initiée dans plusieurs coopératives laitières. Les résultats obtenus sont très satisfaisants puisque la quantité de lait collecté a augmenté de 108% depuis la mise en œuvre de ces partenariats, il y a un an. *La mission recommande à l'équipe du projet de suivre de près ces expériences, et si d'ici début 2018, l'essai est considéré comme réussi par les deux parties et par le PRODEFI, d'étendre ces partenariats avec les privés à d'autres coopératives.*

28. Le développement rapide du marché du lait nécessite une mobilisation accrue des éleveurs dans les meilleurs délais ainsi qu'une réorganisation des CCL pour réceptionner le lait de la traite du soir. Le partenariat avec le secteur privé passe par un encadrement plus rapproché des éleveurs pour enrichir les rations alimentaires des bovins par l'utilisation d'aliments concentrés pour augmenter la production laitière des vaches tout en améliorant la qualité du lait. Le taux de Matières Solides Non Grasses est aujourd'hui inférieur aux normes internationales requises, et pourrait être une contrainte majeure à la commercialisation du lait des CCL.

29. Certaines inadéquations observées entre l'offre de produits des minilaiteries et la demande du marché proviennent du manque d'information sur les besoins du marché et l'offre déjà disponible. *La mission réitère au PRODEFI l'urgence d'actualiser l'étude du marché Burundais des produits laitiers pour que les prochains investissements du PRODEFI répondent de manière pertinente à la demande du marché.*

30. L'absence de continuité de la chaîne de froid est une vraie préoccupation, en effet, après refroidissement du lait, le chargement du lait depuis les cuves de stockage et le transport du lait se font dans des camions à température ambiante. Les durées de transport peuvent excéder 2 heures à 30°C. Ceci représente un grand risque sanitaire pour les consommateurs. *La mission recommande au PRODEFI d'appuyer les unions de coopératives en camions de transport du lait réfrigérés et en pompes de transfert.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
- Suivre de près les coopératives rizicoles de Mugina et Mutumba jusqu'au remboursement des prêts leur octroyés par le PRODEFI, et si l'opération est réussie, l'étendre à d'autres coopératives	UFCP/OPP-VA	Continue
- Effectuer le mapping des zones d'intervention et de considérer comme membres potentiels des coopératives uniquement les producteurs qui ont une production à commercialiser	UFACP/ACORD	Décembre 2017
- Finaliser les conventions de partenariat avec les 2 banques	UFCP	Dès maintenant
- Former un groupe de techniciens en entretien et maintenance des équipements industriels	UFCP	Dès maintenant
- Réaliser urgemment une étude du marché burundais des produits laitiers	UFCP	Décembre 2017

Composante 2. Accroissement durable du capital productif et renforcement des capacités des acteurs des filières

31. La mise en œuvre de cette composante est assurée par des bureaux d'études et entreprises, l'ONG ACORD, l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), l'Office National de Contrôle et de Certification des Semences (ONCCS), les Direction provinciale de l'agriculture et de

l'élevage (DPAE), les CDFC, les consultants sécurisation foncière et CEP, et les Institutions de microfinance (IMF). Elle comprend 3 sous composantes: (i) Aménagements hydro-agricoles et infrastructures; (ii) Intensification de la production agricole; et (iii) Structuration communautaire inclusive et articulation institutionnelle.

✓ Sous-composante 2.1. Aménagements hydro-agricoles et infrastructures

32. Elle comprend 3 volets: (i) Aménagements et réhabilitation des marais et pistes rurales; et (ii) Aménagement des bassins versants et (iii) sécurisation foncière.

33. **Aménagement et réhabilitation des marais.** L'état d'avancement des activités relatives aux aménagements hydro-agricoles est jugé satisfaisant et les travaux réalisés sont dans l'ensemble de bonne qualité. Sur les 29 marais et plaines prévus, les travaux d'aménagements sont achevés sur 28 sites totalisant 3 036 ha, soit 95% de l'objectif du programme.

34. Sur les 28 marais aménagés, 10 sites dont les travaux sont achevés présentent encore des problèmes qui retardent la clôture des contrats avec les entreprises. Un tableau détaillant les états d'avancement, les constats et les actions à entreprendre ainsi que les dates convenues pour leur mise en œuvre sera annexé au rapport de supervision. *La mission recommande au PRODEFI de faire un suivi régulier des actions à entreprendre sur les marais.*

35. Des problèmes affectant le bon fonctionnement des aménagements réalisés, ont été soulevés sur les sites de marais visités. Pour cela, *la mission recommande: (i) d'effectuer une visite de tous les marais aménagés y compris ceux réceptionnés définitivement; (ii) d'élaborer une fiche de suivi des aménagements en relatant: (a) l'état physique des ouvrages et infrastructures, (b) l'état de la mise en valeur, (c) l'état de la gestion par l'AUM; (iii) d'élaborer un plan d'action à entreprendre par site visité pour remettre en état les ouvrages; et (iv) élaborer un calendrier de suivi de la mise en œuvre des actions retenues.*

36. **Pistes rurales.** L'état d'avancement des activités relatives aux pistes rurales est satisfaisant et les travaux déjà réalisés sont dans l'ensemble de bonne qualité. Sur 344 km de pistes rurales prévues pour le désenclavement des marais aménagés et des unités post-récolte, 335 km ont été réhabilités soit 98%. Des problèmes retardent la clôture de deux contrats de travaux. Un tableau détaillant les états d'avancement, les constats et les actions à entreprendre ainsi que les dates convenues pour la mise en œuvre des actions sera annexé au rapport de supervision.

37. Afin d'améliorer le suivi des travaux des pistes, la mission recommande: (i) d'effectuer une visite de toutes les pistes réhabilitées, y compris celles réceptionnées définitivement; (ii) d'élaborer une fiche de suivi de chaque piste relatant l'état physique de la piste et l'état de la gestion par les associations d'usagers des pistes (AUP); (iii) d'élaborer un plan d'action à entreprendre par piste visitée pour remettre en état les ouvrages; et (iv) d'élaborer un calendrier de suivi de la mise en œuvre des actions retenues.

38. **Aménagement des bassins versants:** l'état d'avancement des activités relatives aux aménagements des bassins versants est satisfaisant. Sur les 33 000 ha, objectif fixé par la RMP, le PRODEFI a aménagé 29 450 ha de versants dans les 35 bassins versants (BV) ciblés par le programme, soit une performance de 88%. L'entretien des fossés antiérosifs (FAE) sur les anciennes installations et la consolidation par des herbes fixatrices a permis la formation de terrasses progressives sur les parcelles visitées. *La mission recommande au PRODEFI de sensibiliser encore plus les comités de BV et les autorités communales pour organiser plus régulièrement des campagnes d'entretien des FAE sur les parcelles privées et sur les terrains communaux de parcours.*

39. Par ailleurs, la mission de supervision du 14 novembre au 05 décembre 2016 avait recommandé au PRODEFI de «réaliser les études des plans d'aménagement des BV des marais affectés par les inondations». Ces études sont nécessaires pour comprendre le mécanisme de l'érosion dans les bassins versants et les techniques de lutte les plus adéquates pour permettre une protection minimum des aménagements au niveau des marais. Le cadre technique de ces études sera «**l'aménagement intégré des bassins versants**». *La mission réitère cette recommandation de réaliser les études des plans d'aménagement des BV des marais affectés par les inondations dans un premier temps et recommande de chercher leur financement.*

40. **Sécurisation foncière:** l'état d'avancement des activités relatives à la sécurisation foncière est satisfaisant. Le programme a appuyé la mise en place de 13 guichets fonciers ou services fonciers

communaux (SFC) dans 13 communes, soit 100% de l'objectif. Le nombre total de certificats fonciers (CF) produits est de 15 725 contre un objectif de 10 000 révisé à la mi-parcours (157%). Des contraintes rencontrées par les SFC ont ralenti la production des CF. Elles sont d'ordre réglementaire, avec l'adoption tardive en 2017 de l'ordonnance ministérielle entérinant les formulaires et registres des SFC et d'ordre technique par la non disponibilité de certains équipements et fournitures. *La mission recommande au PRODEFI et à l'expert en sécurisation foncière d'appuyer les responsables des SFC à promouvoir l'utilisation des certificats fonciers pour l'obtention de crédits auprès des IMF.*

✓ Sous-composante 2.2. Intensification de la production agricole

41. Cette sous composante comprend 4 volets: (i) Semences et plants, (ii) Accès aux intrants, (iii) Chaîne de solidarité communautaire bovine (CSCB), et (iv) Champs écoles vivriers et d'élevage.

42. **Semences et plants.** La production et la diffusion des semences, boutures et plants portent sur 7 cultures (riz, haricot, soja, bananier, plants fruitiers, maïs hybride et patate douce). Au 31 août 2017, le cumul de la production des semences et de la diffusion des semences et plants est donné dans le tableau ci-après:

	Production de semences (en tonnes)				Diffusion		
	Riz de base	Riz commercial	Haricot commercial	Soja commercial	Maïs hybride (en tonnes)	Plants de bananier (nombre)	Plants fruitiers (nombre)
Prévu	120	400	300	5	300	122 265	118 260
Réalisé	73	153	150	2,9	162	101 265	58 740
%	61%	38%	50%	58%	54%	83%	50%

43. L'introduction de la patate douce à chair orange en remplacement des boutures de manioc³ est utilisable dans les activités des FARN/FAN durant 2017. Les résultats du programme en matière de production et de diffusion des semences et plants sont satisfaisants d'autant plus que les appuis du programme aux filières secondaires (haricot, soja, maïs hybride, bananiers et fruitiers) n'ont démarré qu'après la revue à mi-parcours de 2014. Néanmoins, la rotation de variétés de riz et de maïs hybride à cycle long perturbe le calendrier culturel du riz avec des risques de chutes de rendement. Aussi, *la mission recommande au PRODEFI de poursuivre le partenariat avec les institutions de recherche (ISABU, IRRI et Université de Ngozi), notamment pour la mise au point de variétés de riz et de maïs hybride à cycle court, et d'appuyer les exploitants par la mise à disposition de produits de traitement efficaces contre la chenille défoliante du maïs.*

44. **Champs écoles paysans (CEP).** Le programme a mis en place 374 CEP vivriers⁴ sur 430 prévus (87%) pour l'expérimentation et le développement de 6 cultures (riz, maïs, haricot, soja, arachide et pomme de terre). Les formations ont ciblé 10 300 personnes dont 52% de femmes sur un objectif de 12 900 (80%). D'importantes augmentations de rendement⁵ ont été enregistrées au niveau des CEP. Le taux moyen d'adoption du système de riziculture intensif (SRI) de 75%⁶ est satisfaisant en raison de l'appui du programme aux travaux de planage des parcelles dont le coût élevé (environ 900 000 FBU/ha) ne pourrait pas être pris intégralement en charge par les petits exploitants pauvres. *La mission recommande au PRODEFI de poursuivre ses appuis aux riziculteurs pour le planage des parcelles pour que tous les usagers des marais adoptent le SRI.*

45. **Accès aux intrants.** Les 23 boutiques d'intrants prévues ont été intégrées dans les hangars de stockage et dix-neuf d'entre elles sont fonctionnelles grâce aux crédits intrants contractés auprès des IMF. Certaines ont eu ainsi l'opportunité de s'approvisionner, sur dérogation des DPAE, en engrais subventionnés par le Gouvernement. Les coopératives et l'API⁷, en collaboration avec le PNSEB⁸, ont engagé des échanges en vue de la mise en place de modalités autorisant officiellement les

³ Les boutures de manioc n'ont pas été diffusées à cause de l'attaque de la mosaïque et de la striure brune.

⁴ Dont 108 CEP rizicoles et 266 CEP sur autres cultures vivrières entre autres 155 CEP exclusivement sur le haricot volubile, 42 sur le maïs, 3 sur le soja, 1 sur l'arachide. D'autres ont travaillé sur plusieurs cultures à la fois: 45 CEP sur le haricot volubile et le maïs, 6 sur le maïs et la pomme de terre, 2 sur le haricot volubile et le soja, 5 sur le haricot volubile et l'arachide, 1 sur le maïs et le soja, 2 sur le maïs et l'arachide, 3 sur le haricot volubile, le maïs et le soja et 1 sur la haricot volubile, le maïs et l'arachide.

⁵ De 1,5 T à 5 T/ha pour le riz paddy, de 1,5 T à 5T/ha pour le maïs hybride, de 0,8 T à 2,6 T/ha pour le haricot, etc.).

⁶ Comme le système de riziculture intensif (SRI), le respect du calendrier culturel, le semis en ligne de variétés performantes, le tuteurage du haricot, l'utilisation rationnelle de la fumure organique et des engrais chimiques, etc.

⁷ Agence de Promotion des Investissements.

⁸ Programme National de Subvention des Engrais au Burundi.

coopératives à commercialiser les engrais subventionnés. *La mission recommande au PRODEFI de suivre de près l'évolution de ces pourparlers afin que les coopératives obtiennent l'autorisation officielle de commercialiser les engrais subventionnés.* Elle réitère la recommandation de Décembre 2016 de débloquer pour les boutiques d'intrants les budgets prévus pour les équipements et la constitution d'un fonds de roulement.

46. **Renforcement de la chaîne de solidarité communautaire bovine (CSCB).** Ce volet a connu un large succès auprès des ménages vulnérables et les réalisations sont jugées satisfaisantes. En effet, les 6 000 bovins prévus ont été distribués et 62% des veaux obtenus ont été remis à 3 770 bénéficiaires. L'insémination artificielle a atteint 76% des prévisions mais vu que la campagne n'est organisée qu'une seule fois par an et avec une faible couverture, le taux de réussite est faible. Aussi, *la mission recommande au PRODEFI de consolider cette technique et de mettre en place un système de traçabilité des bovins (les détails sont donnés en annexe du rapport de supervision).*

47. **Champs écoles paysans élevage (CEPE).** Les 200 CEPE prévus (100%) ont été réalisés et ont profité aux 6000 éleveurs prévus dont 40% de femmes. En raison du faible effectif des facilitateurs, les formations reçues par les bénéficiaires sont incomplètes. *Pour cela, il faut renforcer ces formations et s'assurer de leur adoption et de leur application par les membres des CEPE.*

✓ Sous-composante 2.3. Structuration communautaire inclusive et articulation institutionnelle

48. Cette sous-composante comprend 2 volets: (i) Renforcement des structures communautaires et, (ii) Intégration du genre et appui aux groupes vulnérables et défavorisés.

49. **Renforcement des structures communautaires.** 100 % des organisations communautaires prévues⁹ sont en place, formées et fonctionnelles. Elles collaborent avec les structures publiques décentralisées pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités. Toutefois, des insuffisances se manifestent encore au niveau de la mobilisation pour l'entretien des ouvrages hydro-agricoles et des dispositifs antiérosifs. *La mission recommande au PRODEFI et à ACORD de parachever les formations de renforcement des capacités des organisations communautaires, en fonction des besoins, par des recyclages et des visites d'échange d'expérience.*

50. **Intégration du genre et appui aux vulnérables et groupes défavorisés.** Au 31 août 2017, sur un objectif de 39 600, 29 060 personnes (73%) ont été alphabétisées. Environ 1 300 groupes de caution solidaire (GCS) sur 750 prévus ont été structurés au profit de 7 780 membres dont 70% de femmes. Près de 3 300 personnes vulnérables victimes de violences basées sur le genre sur 1050 prévues ont bénéficié d'une assistance juridique. Des innovations allégeant la pénibilité du travail des femmes (foyers améliorés, collecteurs des eaux de pluie, jardins potagers) ont été mises en place. Ces activités constituent des cas de succès qu'il convient de documenter et de mettre à l'échelle. *La mission recommande au Programme d'appuyer les GCS et les groupes vulnérables par des renforcements en élevage porcin, jardins potagers, foyers améliorés, etc. Elle réitère la recommandation formulée en Décembre 2016 pour l'élaboration de la stratégie genre en cofinancement avec d'autres projets.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
- Elaborer un plan d'action à entreprendre par site visité pour remettre en état les ouvrages et un calendrier de suivi de la mise en œuvre des actions retenue	UFCP/ACORD	Mars 2018
- Chercher le financement pour réaliser les études des plans d'aménagement des BV des marais affectés par les inondations	UFCP/FIDA	Juin 2018
- Appuyer les exploitants dans la lutte efficace contre la chenille défoliante du maïs	UFCP/RIA	Dès maintenant
- Instaurer, en collaboration avec la DGE, le système de traçabilité des animaux	UFCP	Janvier 2018
- Elaborer la stratégie genre	UFCP	Décembre 2017

⁹ 29 Comités de développement collinaire (CDC), 32 Comités communaux de développement communautaire (CCDC), 7 Comités provinciaux de développement (CPD), 28 Associations d'usagers des marais, (AUM), 35 comités de suivi des bassins versant, 29 Associations d'usagers des pistes (AUP), et 269 associations de pépiniéristes (AP).

Composante 3. Emplois des Jeunes Ruraux (EJR)

51. La mise en œuvre de cette composante est assurée par le Bureau International du Travail (BIT), les prestataires de services BBIN et OAA¹⁰, des IMF, l'OBEM¹¹, les OLEF¹² et l'ABEJ¹³. Elle comprend 3 sous composantes techniques: (i) Renforcement des capacités des structures institutionnelles en faveur de la création d'emplois, (ii) Renforcement des capacités des jeunes ruraux et stimulation de la création d'emplois durables, et (iii) Dispositif de financement.

- ✓ Sous-composante 3.1. Renforcement des capacités des structures institutionnelles en faveur de la création d'emplois

52. Cette sous composante comprend un volet relatif à la mise en place d'un environnement institutionnel favorable. Une politique nationale de l'emploi est en place avec la création de l'OBEM, de deux OLEF et de deux Centres de Renforcement, d'Innovations et de Formation (CRIF). La base de données relative aux opportunités d'emploi n'a pas encore été constituée par les OLEF. *La mission recommande au programme de renforcer les appuis aux OLEF/OBEM afin de collecter et publier les informations sur les opportunités d'emploi des jeunes.*

- ✓ Sous composante 3.2. Renforcement des capacités des jeunes ruraux et stimulation de la création d'emplois durables

53. Cette sous composante comprend deux volets: (i) Appuis pour stimuler la création d'emplois, et (ii) Chaîne de solidarité communautaire (CSC) petit bétail.

54. **Appui pour stimuler la création d'emplois.** Au 31 août 2017, 6 952 jeunes dont 2 370 femmes et filles sur 6 500 prévus (107%) ont bénéficié de la formation GERME et 357 jeunes dont 139 femmes et filles sur 300 prévus (119%) ont bénéficié de stages professionnels de premier emploi. Des emplois ont été créés au profit de 14 670 jeunes dont 5 650 femmes sur 10 000 prévus (147%). Un jeune formé crée en moyenne 1,43 emploi. D'après le BIT, le taux de création des emplois par les jeunes formés sur le GERME par le PRODEFI est très satisfaisant. Il est de 84,7% contre 43% dans les autres pays du monde¹⁴. La formation des jeunes sur le GERME constitue un cas de succès qu'il convient de documenter davantage. *La mission recommande au PRODEFI de mettre à l'échelle la formation sur le GERME.*

55. **CSC Petit bétail.** Sur les 5 000 ménages prévus, 2 600 (dont 40% dirigés par des femmes), ont bénéficié de la CSC porcine, caprine, lapine et volailles¹⁵. En raison du problème d'alimentation et d'absence de source d'approvisionnement en poussins, la CSC volailles tend à disparaître et le maintien en stabulation permanente des caprins est peu rentable au regard de leurs fécondité notée annuellement. Aussi, il s'avère nécessaire de les remplacer par des porcins. De même, en raison du déficit alimentaire, le programme *doit donner aux anciens bénéficiaires la possibilité de garder jusqu'à deux porcs adultes et de commercialiser le surplus, à condition de (i) rembourser la totalité des porcelets, (ii) réhabiliter les porcheries, et (iii) d'épargner pour l'achat de l'aliment et du repeuplement en cas de peste porcine.*

- ✓ Sous composante 3.3. Dispositif de financement

56. Cette sous composante comprend le volet relatif au financement des microprogrammes des jeunes, diplômés et non diplômés. Au 31 août 2017, sur un objectif de 5 000 jeunes révisé à la mi-parcours, 2 022 jeunes (40%) dont 40% de femmes ont bénéficié de financements de la part d'IMF. Sur environ 2 134 000 000 FBU de crédits prévus en faveur des jeunes, 707 161 500 FBU (33,14%) ont été débloqués par les IMF. Ces résultats ne sont pas satisfaisants suite aux difficultés éprouvées par les jeunes pour mobiliser les garanties nécessaires exigées par les IMF. Face à cette contrainte, le PRODEFI a décidé de subventionner directement les équipements des jeunes, mais ces derniers ne parviennent pas à réunir facilement la part de la contribution (20% pour les associations et 40% pour les individus) aux coûts des infrastructures et des équipements. *La mission recommande au*

¹⁰ Burundi Business Incubator-BBIN et Opportunity Across Africa (OAA).

¹¹ Office Burundais de l'Emploi et de la main d'œuvre.

¹² Observatoires locaux de l'emploi.

¹³ Agence Burundaise de l'Emploi des Jeunes.

¹⁴ ILO (2017): SIYB Global Tracer Study.

¹⁵ Au total 1 073 porcelets, 452 chèvres et 763 lapins ont été mis en chaîne.

PRODEFI d'harmoniser les taux de contribution des coopératives et des jeunes aux coûts des infrastructures et équipements (10%).

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
- Renforcer les appuis aux OLEF/OBEM afin de collecter et de publier les informations sur les opportunités d'emploi des jeunes	UFCP/PRODEFI	Janvier 2018
- Mettre à l'échelle la formation sur le GERME	UFCP/BIT	Continue
- Donner la possibilité aux anciens bénéficiaires de garder jusqu'à deux porcs	UFCP	Janvier 2018
- Harmoniser les taux de contribution des coopératives et des jeunes aux coûts des infrastructures et équipements (égal ou inférieur à 10%)	UFCP	Janvier 2018

D. État d'avancement de l'exécution du programme

57. **Performance.** L'exécution des PTBA du programme par année est donnée ci-après:

(En Milliers USD)

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Prévu	3 931	8 037	12 169	17 761	14 764	11 944
Réalisé	2 837	6 444	9 208	14 694	11 541	7 941
%	72%	80%	76%	83%	78%	66%

58. Le programme a réalisé une performance satisfaisante au cours des cinq premières années avec des taux d'exécution entre 70 et 80%. En 2016, le taux d'exécution budgétaire de 66% est jugé modérément satisfaisant.

59. **PTBA 2017.** Au 31 août 2017, le taux de réalisation du PTBA 2017 incluant les engagements se situe à 71%. Il est jugé satisfaisant. Les dépenses par composantes sont de: 79% pour la composante 1 "Valorisation et renforcement des filières"; 70% pour la composante 2 "Accroissement durable du capital productif et renforcement des capacités des acteurs des filières" ; 88% pour la composante "Emplois Jeunes Ruraux"; et 56% pour la "Coordination du Projet".

60. **Coordination.** Le Programme dispose d'une unité de coordination nationale et deux coordinations régionales. Le Programme (PRODEFI et PRODEFI II et EJR) compte 43 agents permanents avec un contrat de travail. L'évaluation du personnel est effectuée annuellement par le Programme. Le Programme compte également 17 personnes avec des contrats de consultants qui sont cofinancés avec les autres Projets/Programmes. Le cas des 17 contractuels est en cours de traitement entre le Gouvernement et le FIDA. Les recommandations de la dernière mission de supervision sur la coordination et les aspects fiduciaires ont été réalisées à 90%.

61. **Manuel de procédures.** Le manuel des procédures administratives, financières et comptables est en place et a reçu la non objection du FIDA. Des mises à jour sont actuellement en cours.

62. **Registre des immobilisations.** Le registre des immobilisations est en place et les inventaires sont mis à jour à la fin de chaque année.

63. **Contrôle interne.** Le système de contrôle interne pour l'ensemble des projets et programmes sur financement FIDA est en place et permet de suivre les activités prévues. Le Portefeuille du FIDA au Burundi dispose également de contrôleurs internes (financier et technique) qui travaillent pour tous les projets et émettent des rapports trimestriels.

64. **Suivi-évaluation (SE).** Le système de suivi-évaluation est en place et opérationnel. Celui-ci est élaboré de manière participative et ascendante. Afin de faciliter l'élaboration des PTBA, il est suggéré au PRODEFI de communiquer les prévisions quantitatives et financières aux UFCR et aux prestataires chaque année. Des séances d'auto-évaluation des progrès sont organisées. Les réunions avec les partenaires d'exécution se font sous forme d'ateliers sur une base trimestrielle au niveau décentralisé et semestrielle au niveau national. Les recommandations sont communiquées à la coordination du programme pour une prise de décision documentée.

65. **Un système de suivi-évaluation automatisé et décentralisé (SEAD)** a été initié et développé depuis Septembre 2016 dans le cadre de l'approche programme pays. Il permet de faire la saisie des

données au niveau régional et l'élaboration des tableaux de bord. Des ajustements ont été recommandés notamment en ce qui concerne l'agrégation des données. L'intégration du système d'information géographique (SIG), permettant de produire des cartes, n'est pas encore terminée. Un manuel de suivi-évaluation pour tous les projets/programmes est en cours d'élaboration. Afin de rendre pleinement opérationnel le SEAD, *il est recommandé de finaliser l'intégration du SIG au SEAD et de compléter le paramétrage du logiciel en tenant compte des nouveaux indicateurs SYGRI.*

66. **Reporting.** Les rapports périodiques sont élaborés, transmis dans les délais et partagés avec les principales parties prenantes. La transmission des rapports contractuels (semestriel et annuel) au Gouvernement et au FIDA se fait après examen et adoption par le comité technique.

67. **Ciblage et genre.** Le ciblage des bénéficiaires est confié à l'ONG ACORD. Il se fait de manière participative et est bien maîtrisé. Le rapport du programme présente les principales données désagrégées par sexe. Les femmes représentent 39% des membres des organisations paysannes. Une stratégie genre pour tout le portefeuille sera élaborée avant la fin de l'année 2017.

68. **Gestion des savoirs.** La gestion du savoir comporte deux axes principaux: (i) la visibilité et la communication autour du programme, et (ii) la capitalisation et la gestion des connaissances acquises. Les actions réalisées en 2017 visent à informer et à montrer l'impact des réalisations du programme suivant la stratégie de communication des projets/programmes appuyés par le FIDA au Burundi et le plan de communication 2017. La mission a noté que le PRODEFI a des réalisations importantes et de bonne qualité qui ont eu des effets et impacts auprès des bénéficiaires. Cependant, elles sont peu documentées et communiquées. *Il est recommandé d'inventorier les bonnes pratiques et les cas de succès, de les décrire et de les partager aussi bien en interne qu'en externe.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
- Finaliser l'intégration du SIG au SEAD et compléter le paramétrage du logiciel en tenant compte des nouveaux indicateurs SYGRI	UFCP/RSE	31 décembre 2017
- Inventorier les bonnes pratiques et les partager en interne et en externe	UFCP/RSE	Continue

E. Aspects fiduciaires

69. **Gestion financière.** La gestion financière est satisfaisante. Les outils de contrôle interne et de «reporting» sont en place. Le logiciel TOM2PRO permet au programme de faire un suivi comptable et financier des activités. La comptabilité du Programme est à jour et les sources de financement sont bien identifiées.

70. **Passation des marchés.** Le registre des contrats et la fiche de suivi des contrats et des conventions sont disponibles. Les procédures en place permettent la mise en œuvre des activités du Programme au niveau régional et au niveau national et les rôles et responsabilités de chaque entité sont bien clarifiés. Les opérations traitées au niveau régional sont encore limitées en termes de passation de marché et de paiement (50 millions FBU). *La mission recommande que les seuils d'exécution des dépenses et de passation des marchés au niveau régional soient revus au seuil de non objection du FIDA, soit 50 000 USD pour les biens et travaux et 20 000 USD pour les services et les prestations.* Les avances au niveau des entités régionales devraient être ajustées au fur et à mesure de la réalisation des activités.

71. **Décaissements par bailleurs.** A date de la mission, les décaissements par bailleurs sont: sur le don FIDA N°DSF 8059-BI (82,21%), sur le don FIDA N°DSF 8059A-BI (72,59%), sur le prêt OFID (100%), sur le financement du PAM (64%), pour le Gouvernement (123%), pour les Bénéficiaires (113%), et BIT (0%).

72. **Décaissements par catégories sur le Don FIDA DSF 8059-BI.** Au 31 août 2017, par catégorie de dépenses, les taux de décaissements sont de: (i) 56,7% pour la catégorie I "Travaux de génie civil et rural"; (ii) 83,7% pour la catégorie II "Moyens de transport et équipement"; (iii) 80,3% pour la catégorie III "Etudes, formation, assistance technique et contrats de service"; (iv) 9,5% pour la catégorie IV "Fonds d'assistance technique"; (v) 73,8% pour la catégorie V "Fonds d'équipement"; (vi) 75,1% pour la catégorie VI "Entretien et fonctionnement"; et (vii) 73,1% pour la catégorie VII "Salaires".

73. **Décaissements par catégories pour le Don FIDA N°DSF 8059A-BI.** Au 31 août 2017, par catégorie de dépenses, les taux de décaissements sont de: (i) 79,1% pour la catégorie I "Travaux de génie civil et rural"; (ii) 97,2% pour la catégorie II "Moyens de transport et équipement"; (iii) 96,8% pour la catégorie III "Etudes, formation, assistance technique et contrats de service"; (iv) 39,3% pour la catégorie IV "Fonds Emplois Jeunes Ruraux"; (v) 80,3% pour la catégorie V "Entretien et fonctionnement"; et (vi) 59% pour la catégorie VI "Salaire".

74. **Décaissements par catégories sur le prêt OFID N°1406 P.** Les taux de décaissements sont de: (i) 75% pour la catégorie I "Valorisation /renforcement des filières"; et (ii) 107% pour la catégorie II "Accroissement du capital productif et infrastructures".

75. **Compte désigné du don FIDA.** Au 31 août 2017, le tableau de reconstitution du compte désigné se présente comme suit:

Rubriques	Montant en USD
Avance initiale	3 000 000,00
Solde du compte désigné	1 279 957,61
Solde des comptes des opérations	196 987,45
DRF en cours de paiement au FIDA	237 980,47
DRF en cours de préparation au Projet	882 236,86
Dépenses n'ayant pas encore fait l'objet de DRF	306 636,60
Total	2 903 798,99
Ecart constaté	96 201,01

76. L'écart de 96 201,01 USD comprend: (i) un montant de 76 419,87 USD pour le financement de la formulation du "Projet pour l'atteinte des objectifs du millénaire-OMD1c" (PROPA-O) autorisé par non-objection du FIDA, et (ii) un montant de 19 791,44 USD retenu sur la catégorie I du Don DSF 8059A-BI par le FIDA en raison de l'épuisement de cette catégorie avant la réallocation. Celle-ci étant faite, le Programme devrait représenter ce montant dans les prochaines DRF.

77. **Dépenses non éligibles.** Des dépenses relatives à deux missions de consultance cofinancées par le PRODEFI et les autres projets du Programme FIDA du Burundi pour un montant total de 63 804 USD n'ont pas reçu la non objection du FIDA dans les formes requises. Ces dépenses seront soumises à l'examen du spécialiste en passation des marchés de la division Afrique de l'Est et Australe, FIDA dans une mission qui sera programmée en Octobre 2017.

78. **Contribution du Gouvernement.** Elle s'élève à 4,031 millions USD, soit 123,2% du prévu.

79. **Contribution des bénéficiaires.** Elle se chiffre à 4,239 millions USD, soit 113% du prévu.

80. **Respect de l'accord de Financement FIDA.** Toutes les dispositions prévues par les accords de financement du PRODEFI ont été respectées.

81. **Etats certifiés de dépenses (ECD).** La mission a passé en revue par échantillonnage les états certifiés des dépenses présentés dans la DRF N°79 du Don N°DSF 8059-BI et la DRF N° 18 du Don N° DSF 8059A-BI. Aucune anomalie majeure n'a été relevée.

82. **Audit.** Le rapport d'audit pour l'exercice des comptes de 2016 a été livré dans les délais requis. L'opinion de l'auditeur est une opinion sans réserve. Les recommandations de contrôle interne de l'auditeur qui sont données en annexe sont en cours de mise en œuvre par le Programme.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
- Présenter le manuel de procédures révisé pour non objection du FIDA	UFCP	Décembre 2017
- Revoir à la hausse à 50 000 USD les seuils d'exécution des dépenses et de passation des marchés au niveau régional	UFCP	Décembre 2018
- Préparer une demande de non objection pour prendre en charge les dépenses sur le don du FIDA pour la formulation du PROPA-O	UFCP	Janvier 2018

F. Durabilité

83. La dynamique générée par le PRODEFI s'inscrit dans le cadre du processus initié par le programme pour l'intensification de la production, la valorisation des filières agricoles et, l'amélioration des capacités des associations des AUM et des Coopératives. Si dans l'ensemble les résultats sont satisfaisants sur le plan quantitatif, un effort important doit être fait au niveau qualitatif pour assurer la durabilité des organisations paysannes mises en place. En raison de son aspect novateur en termes de partenariat entre les producteurs et le secteur privé et, afin de rendre durables les actions du programme, un second financement additionnel du FIDA est en cours d'approbation par le FIDA en Décembre 2017.

G. Autres

84. **Synergie entre le PRODEFI et le nouveau projet FEM-FAOV (IAP)¹⁶**. La mission s'est entretenue avec la mission de la FAO présente au Burundi pour le lancement du projet FEM-IAP sur la sécurité alimentaire, afin d'identifier de possibles synergies. La zone de ce projet couvre les provinces de Gitega, Mwaro and Muramvya, offrant de nombreuses opportunités de synergies avec le PRODEFI. L'équipe de la FAO a signalé l'intérêt pour le projet de s'appuyer sur les acquis du PRODEFI en termes: de renforcement de la chaîne de valeur et formation sur la transformation; d'accès au crédit/warrantage/financements et de renforcement des capacités prévu à tous les niveaux. Les équipes des deux projets seront mises en relation pour garantir la complémentarité géographique des investissements. Les plateformes sur la gestion des ressources naturelles mises en place par le projet FEM seront une opportunité pour le PRODEFI II de partager les approches développées par le projet (normes pour la construction des infrastructures résilientes; schéma directeur de la Ruvubu; etc.).

85. **Environnement & adaptation au changement climatique**. Durant sa mise en œuvre, le PRODEFI a pris en compte les enjeux environnementaux et climatiques à travers la promotion de pratiques innovantes, qui garantissent la gestion durable des ressources naturelles (restauration et réduction de la pression sur les forêts, sols et l'eau – collecteurs d'eau de pluie), un meilleur stockage du carbone (réduction des émissions par le reboisement et la conservation des forêts); et l'adaptation au changement climatique (approche bassin versant: mise en place et végétalisation de fossés antiérosifs en amont des marais aménagés; reboisement des crêtes dénudées). La promotion de l'élevage laitier a permis l'émergence d'exploitations intégrées, avec un impact-clé sur l'amélioration des sols et la production agricole (multiplication des rendements par 4 à 6 pour la banane¹⁷), venant compléter les pratiques d'agriculture durable promues à travers les CEP (SRI, paillage, etc.). La promotion des foyers améliorés couplés à l'utilisation de briquettes de balle de riz compactée permet de réduire l'impact sur les ressources forestières (combustion plus efficace et concentrée, et substitution du bois par des produits locaux). *La mission recommande au PRODEFI d'évaluer la possibilité d'équiper les laiteries en énergie solaire*. Il serait également intéressant d'évaluer la faisabilité et la pertinence de la promotion du biogaz au niveau des exploitations laitières.

H. Conclusion

86. En termes de gestion et d'organisation et pour améliorer la performance du programme, la planification des activités doit être revue, le plan de passation des marchés doit être révisé et adapté à la capacité réelle de gestion par l'équipe du programme, de mise en œuvre par les prestataires et aux contraintes du terrain en tenant compte des lenteurs dans les procédures.

87. L'UFCP devra également redéfinir les termes de référence des prestataires et de chaque cadre de l'équipe du programme pour tenir compte du second financement additionnel et de la durée restante du programme.

88. Le FIDA et le Gouvernement de la République du Burundi entérinent les conclusions de la mission de supervision.

¹⁶ «Appui à la production alimentaire durable et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience climatique dans les hauts plateaux du Burundi».

¹⁷ Etude de la rentabilité des chaînes de valeur "lait" et "riz" au Burundi – Mai 2016.

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du programme et notes attribuées

Basic Facts

Country	Burundi	Project ID	1489 [1100001489]	Loan/DSF/Grant/ASAP FI No.	1000003716, 2000000213, 2000000335
Project	Value Chain Development Programme			Top-up Loan/DSF/Grant/ASAP FI No.	1000004438
Date of Update	06-Oct-2017				
Supervising Inst.	IFAD				
No. of Supervisions	6	No. of Implementation Support/Follow-up missions	1		
Last Supervision	06-Oct-2017	Last Implementation Support/Follow-up mission	18-Mar-2012		

					USD million	Disb. rate %
Approval	22-Apr-2010			Total financing	67.94	
Agreement	07-May-2010	Effectiveness lag	0.5	IFAD Total	46.21	
Entry into force	07-May-2010	PAR value	-----	IFAD loan	0.00	0
First disbursement	03-Mar-2011			DSF grant	46.21	78
MTR	24-Oct-2014	Last amendment	12-Jun-2013	IFAD grant		
Original completion	30-Jun-2019	Last audit	26.Apr.2017	ASAP grant	0.00	0
Current completion	30-Jun-2019			Domestic Total	7.02	
Current closing	31-Dec-2019			Beneficiaries	3.75	113
No. of extensions	0			National Govern	2.55	123
				National Govern	0.72	
				External Cofinancing Total	14.71	
				OFID	11.92	100
				WFP	2.69	64
				ILO	0.10	0

Project Performance Ratings

B.1 Fiduciary Aspects	Last	Current	B.2 Project implementation progress	Last	Current
1. Quality of financial management	4	5	1. Quality of project management	5	5
2. Acceptable disbursement rate	4	5	2. Performance of M&E	5	4
3. Counterpart funds	5	5	3. Coherence between AWPB & implementation	5	5
4. Compliance with financing covenants	5	5	4. Gender focus	5	5
5. Compliance with procurement	5	4	5. Poverty focus	5	5
6. Quality and timeliness of audits	5	5	6. Effectiveness of targeting approach	5	5
			7. Innovation and learning	5	5
			8. Climate and environment focus	5	5

B.3 Outputs and outcomes	Last	Current	B.4 Sustainability	Last	Current
1. Promotion and Strengthening of value chains	5	5	1. Institution building (organizations, etc.)	4	4
2. Sustainable development of productive capital	5	5	2. Empowerment	5	5
3. Emploi des jeunes ruraux	4	5	3. Quality of beneficiary participation	5	5
4. Institution-building knowledge management	5	5	4. Responsiveness of service providers	5	4
			5. Exit strategy (readiness and quality)	4	4
			6. Potential for scaling up and replication	5	5

B.5 Justification of ratings

B1.1.Gestion financière efficiente.B.1.2.Taux des décaissements des Dons FIDA acceptables (82% et 72%). B1.3.Fonds de contrepartie satisfaisants (113% et 123%). B.1.4.Les clauses de l'accord de financement respectées. B.1.5. Procédures passations des marchés conformes et transparentes. B.1.6.Rapports d'audit conformes et soumis dans les délais. B.2.1.Bonne gestion du programme. B.2.2..Données S/E disponibles et cadre logique actualisé. B.2.3.Taux d'exécution du PTBA 2017 satisfaisant (75% au 31/08/2017). B.2.4.L'équité genre est prise en compte et l'accès des services aux femmes est facilité. B.2.5.Les programmes FARN/FAN et les microprojets contribuent fortement à la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et la malnutrition.B.2.6. Ciblage participatif et inclusif des groupes vulnérables. B2.7.Le programme a capitalisé sur les innovations existantes et diffusé les apprentissages dans 374 champs écoles créés. B.2.8.L'aménagement des marais, la protection des BV, l'embocagement et le reboisement contribuent à la protection de l'environnement et à la résilience au changement climatique.

Overall Assessment and Risk Profile

	Last	Current
C.1 Physical/financial assets	5	5
C.2 Food security	5	5
C.3 Quality of natural asset improvement and climate resilience	4	4
C.4 Overall implementation progress (Sections B1 and B2)	5	5
Rationale for implementation progress rating		
C.5 Likelihood of achieving the development objectives (section B3 and B4)	5	5

Rationale for development objectives rating

Le programme a généré des augmentations de la dotation en actifs physiques et financiers des ruraux pauvres (hommes et femmes). Il a généré des améliorations spectaculaires de la sécurité alimentaire des ruraux pauvres (femmes et hommes); la plupart des objectifs ont été atteints voire dépassés. La mise en œuvre est conforme aux objectifs. Au rythme actuel, le programme atteindra environ 90% des effets escomptés pour toutes les composantes et sans retards importants. Le programme a respecté l'échéancier mis en place et il aura atteint ses objectifs de développement à la date d'achèvement.

C.6 Risks Short description of major risks for each section and their impact on achievement of development objectives and sustainability

Fiduciary aspects	Le risque lié au retrait du financement du PAM sera compensé par un don additionnel du FIDA en 2018. Une réallocation sur les catégories de salaires et de fonctionnement (déjà annoncé l'an dernier) sera effectuée en 2018 pour prendre en compte les contrats de consultance qui se confondent avec des contrats à durée déterminée pour certaines fonctions. La conception de l'audit interne est à revoir pour lui donner plus d'autonomie vis-à-vis des projets.
Project implementation progress	Aucun risque. L'exécution du Programme est jugée satisfaisante. Par rapport au cadre logique, la plupart des objectifs quantitatifs initiaux (ou révisés à mi-parcours), ont atteint des taux de réalisation entre 80 et 100% pour certains, voire dépassés pour d'autres. Les réalisations sont nombreuses et visibles sur le terrain, à la satisfaction de toutes les parties prenantes notamment les populations.
Outputs and outcomes	Il n'y a pas de risques majeurs en termes de produits et d'effets.
Sustainability	Le problème de l'accès au financement pour les petits exploitants regroupés ou non en groupes de cautions solidaires ou en coopératives sera dorénavant pris en charge par le nouveau projet PAIFAR-B sur la microfinance et financé par le FIDA. Il renforcera la durabilité des effets des actions du programme.

Proposed Follow-up

Issue / Problem	Recommended Action	Timing	Status
Gestion des contrats et conventions axes sur les résultats	Le cadre logique et le tableau des coûts ont été actualisés pour permettre la gestion axée sur les résultats à l'occasion d'une mission postérieure à la revue à mi-parcours. La gestion des contrats et la rémunération des prestataires de services se poursuit sur la base des résultats obtenus.	Fin 2017	En cours

Additional observations

B.3.1. Les coopératives se développent et les quantités de lait et riz stockées augmentent. B.3.2. Les aménagements productifs (AHA, infrastructures) sont réalisés entre 88% et à 95%. B.3.3. Le taux d'emplois des jeunes ruraux créés est satisfaisant (147%). B.3.4. Les formations au niveau institutionnel et la diffusion des connaissances sont dispensées de façon satisfaisante (SRI avec un taux d'adoption de 75%, les semences et plants à 60%). B.4.1. Les formations dans les CEP ont touché 80% des producteurs. B.4.2. Les efforts engagés pour l'autonomisation des coopératives doit se poursuivre. B.4.3. La participation des bénéficiaires est forte (123%). B.4.4. Les services fournis par les prestataires sont de bonne qualité. B.4.5. La stratégie de désengagement reste à affiner. B.4.6. Potentiel de répliation très fort, plusieurs innovations dans les techniques culturales ont été introduites et mises à l'échelle.

Appendice 2: Cadre logique actualisé: état d'avancement par rapport aux objectifs, effets et produits

Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Cibles de la RMP (2014)	Réalisations	Performance (%)
			Au 31 août 2017	
Objectif principal: Contribuer à l'augmentation des revenus et à l'amélioration de la sécurité alimentaire de 121 000 ménages pauvres de la zone d'intervention du projet via le renforcement des filières agricoles prioritaires	Taux de réduction de l'insécurité alimentaire dans les zones concernées par le programme	10%	ND	10%
	Taux de diminution de la prévalence de la pauvreté dans la zone du programme/population vivant avec moins de 2 USD	15 %	ND	10%
	Réduction de la prévalence de la malnutrition infantile chronique (garçons et filles) passant de 64,4% à 49,4% à l'horizon 2019	15 %	ND	5%
	Nombre de ménages ayant bénéficié des services du projet	112 048	100 250	89%
	Augmentation du revenu moyen des chefs de famille dans les sites du programme	30 %	ND	ND
Objectif de développement: 55 000 ménages pauvres de la zone d'intervention font état d'un accroissement durable de la productivité et de la rentabilité des filières agricoles	Nombre de producteurs faisant état d'une augmentation de la productivité des cultures ciblées et de la production laitière par vache	55 000	26 000	47%
	Nombre de ménages faisant état d'un accroissement de leur troupeau de bovins	18 000	12 000	67%
Effet 1: La rentabilité et la durabilité des filières agricoles dans la zone du projet sont accrues et le processus de développement des filières agricoles est renforcé par un partenariat public-privé-organisations paysannes (PPP)	Nombre de coopératives opérant dans les filières promues par le PRODEFI ¹⁸	62	58	94%
	Taux de réduction des pertes post-récolte au niveau des principaux maillons des filières promues par le PRODEFI	20%	ND ¹⁹	
	Volume de lait (tonnes) commercialisé dans la zone du projet par année	15 000	13 000	87%
	Taux d'accroissement des capacités de stockage, de transformation et de commercialisation (valeur) du riz dans la zone du projet	30%	33%	101%
	Taux d'augmentation du prix du kg de paddy à la vente après stockage par rapport au prix offert lors de la récolte du paddy par la Coopérative après règlement des ristournes	20%	33%	165%
	Production annuelle en tonnes de riz décortiqué	6 000	10 000	167%
Effet 2: La productivité et les revenus agricoles des petits agriculteurs dans les zones retenues sont accrus	Taux d'augmentation de la production laitière	50%	100%	200%
	Taux d'augmentation du rendement rizicole dans les marais aménagés d'altitude (tonnes à l'hectare)	67%	150%	224%
	Taux d'augmentation du Rendement rizicole dans les périmètres irrigués de la plaine de l'Imbo; (en tonnes à l'hectare)	30%	20%	67%
Effet 3 (Objectif spécifique EJR): Des emplois pour les jeunes ruraux sont créés en s'appuyant sur le renforcement de leurs capacités et la promotion d'innovations engendrées par la dynamique de transformation et de modernisation de l'agriculture appuyée par le Programme.	Taux d'augmentation de la création d'emplois dans les sites du projet	25 %	ND	
	Nombre d'emplois durables créés en liaison avec les filières du PRODEFI et d'autres activités non agricoles ²⁰	10 000	14 000	140%
	Nombre de femmes comptées parmi les jeunes initiateurs de microprojets	5 000	4 893	98%
Produits /résultats des activités				
1. Valorisation				
1.1. Les capacités de développement des filières sont en place	Nombre de plans de développement des filières financés	47	47	100%
	Nombre de personnes formées dans le domaine de la postproduction	2 184	2 197	101%
	Nombre de coopératives structurées dans la filière riz ²¹	24	35	146%
	Nombre de coopératives structurées dans la filière lait	24	28	117%
	Nombre de coopératives structurées dans la filière maïs	6	5	83%

¹⁸ Le nombre actuel des coopératives s'élève à 68.

¹⁹ ND: non défini.

²⁰ Le nombre actuel d'emplois créés est de 14 000.

²¹ A l'état actuel, la structuration des riziculteurs a abouti à 35 coopératives

Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Cibles de la RMP (2014)	Réalisations	Performance (%)
			Au 31 août 2017	
1.2. Des unités privées de traitement et de transformation des filières lait, riz, maïs et autres filières sont développées	Nombre de magasins de stockage construits et/ou remis en état	24	20	83%
	Superficie en m ² d'aire de séchage construite et/ou remise en état	6 000	6 000	100%
	Nombre de CCL construits et/ou remis en état ²²	24	24	100%
	Nombre d'unités de traitement et de transformation des produits construites et/ou remises en état ²³	47	47	100%
1.2. Des mécanismes innovants de financement des activités de post-récolte sont en place	Nombre de groupements de producteurs (précoopératives) ayant accès aux services financiers	62	68	109%
	Nombre de groupes de caution solidaires financés	750	1 266	169%
2. Accroissement durable du capital productif				
2.1. Les marais sont aménagés ou réhabilités	Superficie (en ha) de marais aménagés ou réhabilités	3 359	3 036	90%
	Superficie en ha de marais remembrée et planée ²⁴ conformément aux normes du SRI	2 700	1 226	45%
2.2. Les services écosystémiques sont restaurés sur les bassins versants cibles du programme.	Superficie en ha de bassins versants protégée contre l'érosion	33 061	29 045	88%
	Superficie en ha d'exploitations de collines embocagée	7 900	8 322	107%
	Superficie en ha de crêtes dénudées reboisée	3 000	2 970	99%
2.3. L'accès aux sites de production et aux marchés est restauré	Longueur de pistes aménagée en km	344	336	98%
2.4. La demande locale en semences commerciales est satisfaite	Nombre d'associations de multiplicateurs de semences appuyées pour la production de semences commerciales	31	32	103%
	Quantité (tonne) de semences améliorées (de base et commerciales) produite et distribuée	1 000	437	44%
2.5. Les capacités des comités de gestion de la Chaîne de solidarité communautaire (CSC) sont renforcées	Nombre de ménages bénéficiaires de bétail	18 000	12 274	68%
	Nombre de personnes formées sur la chaîne de solidarité communautaire (CSC)	18 000	12 274	68%
2.6. Des champs écoles paysans (CEP) sont multipliés	Nombre de sessions CEP organisées	630	574	91%
	Nombre de personnes formées à travers les sessions CEP	12 900	10 309	80%
	Nombre de femmes bénéficiaires des formations CEP	6 000	5 378	90%
2.7. Les capacités des organisations au sein des filières sont renforcées	Nombre d'organisations paysannes créées/consolidées	700	279	40%
	Taux des femmes dans les organes dirigeants des OP	50%	30%	60%
3. Emplois des jeunes ruraux				
3.1. Des observatoires de l'emploi sont renforcés	Nombre d'organisations opérant dans l'encadrement des jeunes	4	4	100%
	Nombre de Centres de Renforcement d'innovations (CRIF) opérationnels	2	2	100%
3.2. De nouveaux emplois sont créés	Nombre de bénéficiaires de formations GERME	6 500	6 952	107%
	Nombre de femmes bénéficiaires de formations GERME	3 250	2 368	73%
	Nombre d'emplois créés (dont au moins 50% par les femmes)	10 000	14 000	140%

²² Parmi les 24 CCL, 2 ont été construits par le PARSE et remis en état par le PRODEFI.

²³ Objectif final: 24 CCL, 22 hangars, 3 minirizeries, 5 minilaiteries, 4 unités de traitement du maïs (soit 4 unités supplémentaires, à savoir: 1 mini rizerie, 2 mini laiteries, et 1 unité maïs).

²⁴ Actuellement 1 226 ha sont planés mais pas remembrés, à la fin, le projet compte remembrer et planer 2 700 ha de marais.

Appendice 3: Récapitulatif des principales mesures à prendre dans les délais convenus

Mesures convenues	Responsabilités	Dates convenues
Exécution du programme		
1. Suivre de près les coopératives rizicoles de Mugina et Mutumba jusqu'au remboursement des prêts du PRODEFI	UFCP/OPP-VA	Continue
2. Suivre de près les partenariats entre les coopératives et le secteur privé, et si d'ici début 2018, l'essai est considéré comme réussi par les 2 parties et par le PRODEFI, étendre ces partenariats à d'autres coopératives	UFCP	Décembre 2018
3. Prolonger de 6 mois les conventions avec les IMF en attendant le démarrage effectif du PAIFAR-B	UFCP	Dès maintenant
4. Actualiser l'étude du marché Burundais des produits laitiers	UFCP	Août 2018
5. Effectuer le mapping des zones d'intervention et considérer comme membres potentiels des coopératives uniquement les producteurs qui ont une production à commercialiser	UFCP/ACORD	Décembre 2017
6. Recruter un expert international en équipements agro industriels pour appuyer le programme et former un groupe de techniciens en entretien d'équipements industriels et de industriels, et de les encadrer	UFCP	Dès maintenant
7. Appuyer les unions des coopératives en camions de transport et en pompes de transfert	UFCP	Août 2018
8. Elaborer un plan d'action à entreprendre par site de marais et de piste visité pour remettre en état les ouvrages et les pistes et établir un calendrier de suivi de la mise en œuvre des actions retenues	UFCP/ACORD	Mars 2018
9. Sensibiliser encore plus les comités de BV et les autorités communales pour organiser plus régulièrement des campagnes d'entretien des FAE sur les parcelles privées et sur les terrains communaux de parcours	UFCP/ACORD	Continue
10. Réaliser les études des plans d'aménagement des BV des marais affectés par les inondations	UFCP/FIDA	Juin 2018
11. Appuyer les responsables des services fonciers communaux à promouvoir l'utilisation des certificats fonciers pour l'obtention de crédits auprès des IMF	UFCP/Expert foncier	Continue
12. Poursuivre le partenariat avec les institutions de recherche (ISABU et IRRRI, Université de Ngozi), notamment pour la mise au point de variétés de riz et de maïs hybride à cycle court, et appuyer les exploitants par la mise à disposition de produits de traitement efficaces contre la chenille défoliante du maïs	UFCP	Dès maintenant
13. Poursuivre les appuis pour le planage des parcelles pour que tous les usagers des marais adoptent le SRI	UFCP	Dès maintenant
14. Suivre de près l'évolution des pourparlers entre les coopératives et l'API afin que les coopératives obtiennent l'autorisation officielle de commercialiser les engrais subventionnés	UFCP	Continue
15. Débloquer pour les boutiques d'intrants les budgets prévus pour les équipements et le fonds de roulement	UFCP	Mars 2018
16. Consolider la technique d'IA et mettre en place un système de traçabilité des bovins	UFCP	Continue
17. Renforcer les formations et s'assurer de leur adoption et de leur application par les membres des champs écoles élevage	UFCP	Continue
18. Parachever les formations de renforcement des capacités des organisations communautaires, en fonction des besoins, par des recyclages et des visites d'échange d'expérience	UFCP/ACORD	Décembre 2018
19. Appuyer les GCS et les groupes vulnérables par des renforcements en élevage porcin, jardins potagers, foyers améliorés	UFCP	Continue
20. Elaborer la stratégie genre du programme FIDA en cofinancement avec d'autres projets	UFCP	Décembre 2017
Suivi évaluation		
21. Renforcer les appuis aux OLEF/OBEM afin de collecter et de publier les informations sur les emplois des jeunes	UFCP/PRODEFI	Janvier 2018
22. Mettre à l'échelle la formation sur le GERME	UFCP/BIT	Continue
23. Donner la possibilité aux anciens bénéficiaires de garder jusqu'à deux porcs	UFCP	Janvier 2018
24. Harmoniser les taux de contribution des coopératives et des jeunes aux coûts des infrastructures et équipements	UFCP	Janvier 2018
25. Finaliser l'intégration du SIG au SEAD et compléter le paramétrage du logiciel en tenant compte des nouveaux indicateurs SYGRI	UFCP/RSE	Décembre 2017
26. Inventorier les bonnes pratiques et les partager en interne et en externe	UFCP/RSE	Continue
Aspects fiduciaires		
27. Revoir à la hausse à 50 000 USD les seuils d'exécution des dépenses et de passation des marchés au niveau régional	UFCP	Décembre 2017
28. Préparer une demande de non objection pour prendre en charge les dépenses sur le don du FIDA pour la formulation du PROPA-O	UFCP	Janvier 2018

Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI)

SYGRI (Code)	Indicateurs objectivement vérifiables	unité	Année 7 : 2017			Cumulatif		
			Objectif PTBA	Réalisé	% PTBA	Objectif RMP	Réalisé	% RMP
COMPOSANTE 1: VALORISATION ET RENFORCEMENT DES FILIERES								
Sous composante. 1.1: Mise en place d'un cadre institutionnel et de financement des filières								
Volet 1.1.1: Mise en place d'un cadre organisationnel, institutionnel et des priorités d'appui pour le développement des filières								
	Personnes formées sur l'organisation et la gestion des coopératives	nombre	286	337	117%	6480	5689	88%
		femme	114	50	44%	1944	1572	81%
1.4.4	Groupements pré-coopératifs créés*	nombre	-	-		310	577	186%
1.4.4	Coopératives créées et /ou consolidées*	nombre	47	42	89%	120	110	92%
1.4.4	Unions de coopératives créées	nombre	14	12	86%	21	26	124%
	Plateformes des acteurs des filières opérationnelles	nombre	5	5	100%	5	5	100%
	Contrats de partenariat commercial des acteurs des filières, en vigueur	nombre	80	85	106%	100	85	85%
Volet 1.1.2: Développement de nouveaux produits financiers ruraux								
1.3.1	Groupes de caution solidaire financés*	nombre	144	186	129%	750	1266	169%
	Personnes membres des groupes de caution solidaires formés*	nombre	720	300	43%	6000	5689	78%
1.3.2		femme	360	180	51%	3000	2823	94%
1.3.3	Groupes de caution solidaire comptant des femmes dans leurs instances de direction	nombre	144	186	129%	750	1266	169%
	Groupements de producteurs agricoles bénéficiaires de crédits	nombre	20	18	90%	ND	581	
1.3.4	Institutions financières participant au programme*	nombre	5	5	100%	5	5	100%
1.3.5	Agents des institutions financières formés*	nombre	46	46	100%	46	46	100%
1.3.8	Emprunteurs actifs (GCS)*	nombre	144	186	129%	750	1266	169%
1.3.9	Emprunteurs actifs (coopératives)*	nombre	20	18	90%			
1.3.10	Valeur brute du portefeuille des prêts (GCS)*	US\$	160000	238330,5	149%		440 041	
1.3.11	Valeur brute du portefeuille des prêts (coopératives)*	US\$	500000	836050,6	167%		1 488 718	
Sous composante. 1.2: Appui aux filières prioritaires								
Volet 1.2.1: Développement de la filière laitière								
	Personnes formées dans le domaine de la post production du lait*	nombre	24	17	63%	1125	1033	92%
1.4.1		femme	12	17	141%	450	220	49%
1.4.4	Coopératives laitières structurées* et fonctionnelles	nombre	-	-		22	22	100%
	Membre des coopératives laitières constituées*	nombre	-	-				
1.4.5		femme	-	-				
1.4.6	Coopératives laitières structurées, comptant des femmes dans leurs instances de direction*	nombre	-	-		24	22	92%
1.4.8	Centres de collecte du lait construits, équipés et opérationnels*	nombre	4	4	100%	24	24	100%
	personnes formées dans la gestion des centres de collecte du lait*	nombre	-	-		1164	2184	53%
1.4.1		femme	-	-		376	1092	34%
	Quantité moyenne de lait commercialisée à travers les CCL	tonne	10000	13500	135%	10000	13500	135%

SYGRI (Code)	Indicateurs objectivement vérifiables	unité	Année 7 : 2017			Cumulatif		
			Objectif PTBA	Réalisé	% PTBA	Objectif RMP	Réalisé	% RMP
	Comptoirs de vente du lait installés	Nombre	6	2	33%	16	13	81%
	Minilaiteries construites, équipées et opérationnelles	Nombre	3	3	100%	3	3	100%
Volet 1.2.2: Renforcement post- production de la filière rizicole								
1.4.1	Riziculteurs formés sur la gestion des récoltes et la conservation de riz	nombre	-	-		2184	1164	53%
		femme	-	-		1069	376	34%
1.4.4	Coopératives rizicoles structurées*	nombre	-	-		24	35	146%
1.4.4	Coopératives rizicoles opérationnelles**	nombre	20	20	100%	24	20	83%
1.4.8	Magasins de stockage du riz construits	nombre	-	-		24	20	83%
1.4.8	Magasins de stockage du riz équipés et fonctionnels**	nombre	20	20	100%	24	20	83%
	Aires de séchage du riz construites	m ²	-	-		7200	6000	83%
1.4.7	Décortiqueuses installées*	nombre	4	4	100%	16	12	75%
1.4.7	Mini rizeries installées*	nombre	2	0	100%	3	2	67%
Volet 1.2.3: Renforcement post-récoltes des filières secondaires sélectionnées								
1.4.4	Coopératives des producteurs de cultures de collines constituées et/ou consolidées*	nombre	3	3	100%	4	3	75%
1.4.8	Magasins de stockage des récoltes des cultures de colline construits (conformément aux normes)*	nombre	3	3	100%	4	3	75%
	Aires de séchage du manioc, du maïs, de l'arachide, du haricot et du soja construites	m ²	-	-		1200	900	75%
1.4.7	Unités pilotes de transformation des cultures secondaires installées*	nombre	-	-		3	3	100%
	Kits octroyés aux unités pilote de transformation des cultures de colline	nombre	-	-		3	3	100%
	Moulins à farine installés auprès des unités de valorisation du maïs	nombre	-	-		3	3	100%
	Plateformes des cultures secondaires constituées	nombre	1	1	100%	3	2	67%
COMPOSANTE 2: ACCROISSEMENT DURABLE DU CAPITAL PRODUCTIF								
Sous composante 2.1: Aménagements hydro agricoles et infrastructures								
Volet 2.1.1: Aménagement et réhabilitation des marais, et de pistes d'accès pour l'évacuation des récoltes								
1.1.5	Anciens marais réhabilités*	nombre	-	-		12	12	100%
1.1.5	Superficie d'anciens marais, réhabilitée*	ha	-	-		1171	1171	100%
1.1.5	Nouveaux marais aménagés*	nombre	-	-		16	16	100%
1.1.5	Superficie de nouveaux marais, aménagée*	ha	-	-		1697	1529	90%
1.1.5	Périmètre irrigué de plaine réhabilité (périmètre Kabamba-Rubira)	ha	-	-		491	491	100%
	Superficie de marais (ou périmètre) aménagés et/ou réhabilités dont les parcelles répondent aux normes d'irrigation	ha	3191	3036	95%	3359	3036	90%
	Marais et périmètres accessibles par les pistes aménagées par le programme	nombre	-	-		30	29	97%
1.4.2	Longueur des pistes construites ou remises en état*	km	-	-		344	336	98%
1.1.2	AUM organisées et/ou consolidées	nombre	29	28	97%	30	30	100%
1.1.3	Membres des AUM formés sur la gestion des périmètres irrigués	nombre	-	-		10 000	11205	112%
		femme	-	-		5 000	4529	91%
1.1.4	AUM comptant des femmes dans leurs instances de direction	nombre	30	30	100%	30	30	100%
1.1.2	AUP organisées et/ou consolidées	nombre	29	29	100%	29	29	100%
1.1.3	Membres d'AUP formées	nombre	-	-		3000	1799	60%
		femme	-	-		1000	563	56%

République du Burundi
Programme de développement des filières (PRODEFI)
Rapport de supervision - Dates de la mission: 20 septembre au 06 octobre 2017
Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI)

SYGRI (Code)	Indicateurs objectivement vérifiables	unité	Année 7 : 2017			Cumulatif		
			Objectif PTBA	Réalisé	% PTBA	Objectif RMP	Réalisé	% RMP
Volet 2.1.2: Aménagement des bassins versants								
1.1.13	Plans d'aménagement des bassins versants élaborés*	nombre	-	-		40	21	53%
	Collines touchées par les actions d'aménagement BV	nombre	229	225	98%	250	244	98%
1.1.1	Personnes informées sur les formes, les causes, les conséquences de la dégradation des sols, et formées sur la lutte contre l'érosion des sols	nombre	300	261	87%	47 500	63 530	134%
		femme	150	100	67%	23 750	24 402	103%
1.1.17	Superficie des bassins versants protégée contre l'érosion par des dispositifs antiérosifs*	ha	3000	220	7%	33061	29045	88%
1.1.10	Associations de pépiniéristes constituées et ou consolidées*	nombre	269	225	84%	280	269	96%
	Arbustes agro- fourragers produits et installés sur les FAE et dans les exploitations	nombre	6 000 000	5556169	93%	31845790	28161768	88%
	Plants agro-forestiers produits	nombre	1 500 000	1323401	88%			
	Plants forestiers produits	nombre	1 200 000			4783770	9372012	196%
	Superficie des BV reboisée	ha	231	231	100%	3000	2970	99%
1.1.10	Comité de gestion des bassins versants mis en place et/ou consolidés*	nombre	35	35	100%	35	35	100%
	Membres des comités BV formés à la maintenance du dispositif antiérosif	nombre	-	-		1400	1054	75%
1.1.11		femme				700	414	59%
1.1.12	Comité de gestion des bassins versants comptant des femmes dans leurs instances	nombre	35	35	100%	35	35	100%
Volet 2.1.3: Sécurisation foncière								
	Etude juridico-foncière conduite	rapport						
	Exemplaires du manuel de formation sur la gestion foncière multipliés et diffusés	nombre	52	49	94%	480	414	86%
	Personnes représentant les autorités politiques formées sur la gestion foncière	nombre	-	-		21	82	390%
	Autorités territoriales formées sur la gestion foncière	nombre	65	65	100%	213	556	261%
	Guichets fonciers mis en place (réhabilitation des bâtiments & équipement des bureaux)	nombre	13	13	100%	12	13	108%
	Agents fonciers formés	nombre	52	49	94%	240	226	94%
		femme	10	10	100%	72	24	40%
	Certificats délivrés aux propriétaires des terres (collinaires)	nombre	9000	3181	35%	10000	15725	157%
Sous composante 2.2: Intensification de la production agricole								
Volet 2.2.1: Production des semences et plants								
1.2.2	Personnes formées sur la multiplication et la conservation des semences*	nombre	-	-		2000	1670	84%
		femme	-	-		1000	526	53%
	Centres semenciers identifiés et mis en valeur	nombre	-	-		-	4	-
1.2.8	Associations de multiplicateurs de semences opérationnelles capables de satisfaire la demande locale en semences commerciales*	nombre	-	-		31	32	103%
	Quantité de boutures de manioc tolérant la mosaïque diffusée	nombre	-	-		2100000	940000	45%
	Quantité de semences commerciales de riz produite et diffusée	tonne	96	-	-	400	153	38%
	Quantité de semences de base de riz produite et diffusée	tonne	31	15	47,30%	120	73	60,70%
	Quantité de semences de maïs hybride diffusée	tonne	50	75	150%	300	161,5	54%
	Quantité de semences de soja à haut rendement diffusée	kg	3120	1375	58%	5000	2905	58%
	quantité de semences de haricot à haut rendement diffusée	tonne	24	12	50%	300	149	50%
	quantité de semences de pomme de terre à haut rendement diffusée	tonne	-	-		76	25	33%
	Plants fruitiers produits et diffusés	nombre	50000	-	50%	58739	118260	201%

République du Burundi
Programme de développement des filières (PRODEFI)
Rapport de supervision - Dates de la mission: 20 septembre au 06 octobre 2017
Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI)

SYGRI (Code)	Indicateurs objectivement vérifiables	unité	Année 7 : 2017			Cumulatif		
			Objectif PTBA	Réalisé	% PTBA	Objectif RMP	Réalisé	% RMP
	Rejets de bananier produits et diffusés	nombre	39000	39000	100%	101265	122265	121%
	Ménages bénéficiaires de boutures de graminées	nombre	2229	2229	100%	18000	9958	55,30%
	Superficie de champs de multiplication de légumineuses fourragères emblavée	ha	223	223	100%	1800	996	55,30%
	Riziculteurs formés sur la technique SRI	nombre	212	152	72%	20000	37181	184%
		femme	85	22	26%	10000	14541	145%
	Fiches techniques distribuées aux personnes formées	nombre	-	-		10000	15000	150%
	Superficie de périmètres rizicoles faisant objet de la pratique SRI	ha	3191	2700	85%	3917	2700	69%
	Rendement moyen des parcelles rizicole	ton/ha	6	5	83%	6	6	100%
Volet 2.2.2: Amélioration de l'accès aux intrants								
	L'état des lieux des besoins en intrants est établi	rapport	-	-		1	1	100%
	Boutiques d'intrants construites ou remises en état	nombre	-	-		26	23	88%
	Boutiques d'intrants fonctionnelles	nombre	-	-		26	23	88%
	Mécanismes de financement des boutiques d'intrants mis en place	\$ US	35294	-	0%	-	57647	-
	Exemplaires du manuel de gestion des intrants mis à la disposition des boutiques d'intrants	nombre	-	-		26	30	115%
Volet 2.2.3: Renforcer la chaîne de solidarité communautaire bovine								
1.2.3	Personnes formées sur la chaîne de solidarité communautaire bovine	nombre	2229	2229	100%	18000	10225	57%
		femme	500	300	60%	5400	3815	71%
	Etables à aire cimentée construites avec l'appui du programme	nombre	2229	2229	100%	18000	10225	57%
	Quantité de semences de légumineuses fourragères achetée et diffusée auprès des éleveurs	kg	916000	916000	100%	ND	12296	-
	Quantité de boutures de graminées achetée et diffusée auprès des éleveurs	nombre	558	558	100%	ND	38123150	-
	Superficie des exploitations des collines embocagées	ha	223	223	100%	7790	8322	107%
	Superficie des exploitations plantée de graminées	ha	500	450	90%	1320	1317	99%
	Superficie des exploitations plantée de légumineuses fourragères	ha	100	120	120%	1320	763	58%
	Vaches distribuées par le PRODEFI	nombre	0	0		6000	6000	100%
	Taureaux géniteurs diffusés	nombre	229	229	100%	600	259	43%
	Kits d'accompagnement distribués aux bénéficiaires des bovins	kit	229	229	100%	6600	6259	95%
1.2.6	Nombre de ménages bénéficiaires des bovins diffusés dans le cadre du programme (distribution & remise)*	nombre	2229	1268	57%	18000	12274	68%
	Vaches/génisses remises dans la CSC	nombre	2000	1039	52%	12000	3966	33%
	Vaches inséminées	nombre	6000	1418	24%	ND	19788	-
	Naissances de l'insémination artificielle	nombre	ND	3278	-	ND	4339	-
Volet 2.2.4: Champs écoles fermiers (Farmers Field School "FFS")								
	FFS agricoles des collines organisés	nombre	15	15	100%	309	266	86,10%
	FFS rizicoles/ marais organisés	nombre	17	17	100%	121	108	89,30%
	FFS élevages organisés	nombre	44	44	100%	200	200	100%
1.2.2	Producteurs des collines impliqués dans les FFS (dont 40% devraient être des femmes)*	nombre	450	416	92,40%	9227	6871	74,12%
		femme	180	214	118,8%	3708	3956	106,60%
1.2.2	Producteurs des marais rizicoles impliqués dans les FFS*	nombre	510	444	87,05%	3630	3438	94,70%
		femme	204	261	127,90%	1452	1422	97,9

République du Burundi
Programme de développement des filières (PRODEFI)
Rapport de supervision - Dates de la mission: 20 septembre au 06 octobre 2017
Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI)

SYGRI (Code)	Indicateurs objectivement vérifiables	unité	Année 7 : 2017			Cumulatif		
			Objectif PTBA	Réalisé	% PTBA	Objectif RMP	Réalisé	% RMP
	Eleveurs impliqués dans les FFS élevage	nombre	1320	1267	95,9	6000	6018	100,30%
		femme	528	506	95,80%	2400	2916	121,50%
Sous composante 2. 3: Structuration communautaire inclusive et articulation institutionnelle								
Volet 2.3.1: Structuration communautaire								
	Groupements de pépiniéristes constitués	nombre	168	165	98%	300	824	275%
	Groupements de producteurs de semences constitués	nombre	-	-		ND	31	
	Accord de délégation de maîtrise d'ouvrage passé entre CCDC et CDC	nombre	-	-		ND	32	
1.6.4	CDC impliqués dans le suivi des actions du programme*	nombre	250	254	100%	250	254	100%
1.6.5	Membres de CDC participants dans la planification et le suivi des actions du programme*	nombre	3000	3048	100%	3000	3048	100%
		femme	1000	915	91%	1000	915	91%
1.6.6	Comités CDC comptant des femmes dans leurs instances*	nombre	250	254	100%	250	254	100%
1.6.7	Plans communaux de développement communautaire exécutés*	nombre	32	32	100%	32	32	100%
1.6.2	Membres des CDC formés sur la maîtrise d'ouvrages déléguées*	nombre	224	224	100%	3000	2972	99%
		femme	80	70	87.5%	1000	757	76%
	Réunions entre UFCP/Antennes et CDC/CCDC tenues	nombre	7	7	100%	93	31	33%
	Réunions sur sites tenues entre les CDC et les prestataires de services (entreprises, bureaux d'études, autres)	nombre	32	32	100%	128	246	192%
Volet 2.3.2: Adoption d'une approche genre inclusive des catégories vulnérables								
	Personnes sensibilisées sur les formes, les causes et les conséquences de la discrimination liée au genre et son éradication, le HIH et la SR	nombre	700	0	0	138240	120967	88%
		femme	-	-	-	69000	71548	104%
	Personnes alphabétisées	nombre	3600	3321	92%	39600	30992	78%
		femme	1800	2177	121%	19800	22250	112%
	Organisations de producteurs ayant intégré dans leurs organes dirigeants les groupes défavorisés dont les femmes et les jeunes	nombre	68	68	100%	310	68	22%
	Ménages ayant adopté des innovations facilitant le travail des femmes (foyers améliorés, Collecteurs des eaux de pluies, kitchen garden)	nombre	200	193	92%	1671	1134	68%
	Groupes de caution solidaire formés et/ou consolidés	nombre	144	62	43%	8000	1691	21%
	Projets AGR initiés par les vulnérables et les jeunes appuyés par le Programme	nombre	864	372	43%	8000	1841	23%
	Personnes vulnérables (femmes) assistées juridiquement pour la protection de leurs droits	nombre	280	289	100%	840	2892	344%
		femme	200	250	125%	420	1135	270%
Volet 2.3.3: Animation du forum des paysans								
	Un état des lieux du mouvement associatif, coopératif et fédératif du Burundi est établi, la stratégie de son développement est élaborée	rapport				1	1	100%
	Fora collinaires organisés	nombre				124	38	31%
	Fora communaux organisés	nombre				134	54	40%
	Fora provinciaux organisés	nombre				110	13	12%
	Forum national organisé	nombre				36	3	8%
	Personnes ayant participé dans les fora collinaires, communaux et provinciaux (objectif RPE / 50.400)	nombre				252000	11583	5%

SYGRI (Code)	Indicateurs objectivement vérifiables	unité	Année 7 : 2017			Cumulatif		
			Objectif PTBA	Réalisé	% PTBA	Objectif RMP	Réalisé	% RMP
	participants par filière dont 50% de femmes)	femme				126000	4819	4%
	Personnes ayant participé dans le forum national (objectif RPE / 6.720 participants par filière dont 50% des femmes)	nombre				33600	401	1%
		femme				16800	79	0%
	Emissions radio diffusées sur le forum des paysans burundais	nombre				36	26	72%
	Bulletins produits	nombre				96	11	11%
COMPOSANTE 3: EMPLOI DES JEUNES RURAUX								
Sous composante 3.1: Renforcement des capacités des structures institutionnelles en faveur de la création de l'emploi								
Volet 3.1.1: Mise en place d'un environnement institutionnel favorable								
	La politique nationale de l'emploi des jeunes est élaborée et adoptée	Doc.	-	-		1	1	100%
	Observatoires locaux de l'emploi mis en place	nombre	2	2	100%	2	2	100%
	Centres d'enseignement de métiers mis en place	nombre	-	-		2	2	100%
	Cours de métiers fonctionnels	nombre	2	2	100%	2	2	100%
	Centre de renforcement d'initiatives et de formation (CRIF) mis en place	nombre	-	-		2	2	100%
Sous composante 3.2: Renforcement des capacités des jeunes et stimulation de la création d'emplois durables								
Volet 3.2.1: Création et diversification d'emplois à travers les filières promues par le PRODEFI								
2.5.1	Jeunes ruraux ayant bénéficié de l'emploi dans les structures et coopératives Créées avec l'appui du programme**	nombre	1100	1044	95%	10000	14671	147%
		femme	550	445	81%	5000	5645	113%
1.5.2	Jeunes bénéficiaires de stages de premier emploi*	nombre	150	149	99%	300	357	119%
		femme	75	54	72%	150	139	93%
Volet 3.2.2: Création d'emplois à travers des activités génératrices de revenus								
2.5.1	Emplois créés par des Jeunes bénéficiaires des animaux et évoluant dans une chaîne de solidarité/élevage**	nombre	300	180	60%	5000	4192	84%
		femme	150	80	53%	2500	1917	77%
2.5.1	Emplois créés par des Jeunes ayant initié des microprojets générateurs de revenus (sous l'appui du projet) **	nombre	400	368	92%	6000	6952	116%
		femme	200	176	88%	3000	2368	79%
2.5.1	Emplois créés par des Jeunes organisés dans des coopératives de production**	nombre	150	212	141%	1750	1251	71%
		femme	75	98	131%	875	362	41%
2.5.1	Emplois créés par des Jeunes diplômés exerçant de petites entreprises**	nombre	200	234	117%	250	829	332%
		femme	100	88	88%	125	246	197%
Volet 3.2.3: Mise en place d'un dispositif de financement								
1.3.4	Institutions financières ayant développé des produits financiers adaptés aux jeunes*	nombre	2	2	100%	3	2	67%
1.3.9	Jeunes regroupés en GCS ayant bénéficié de crédits solidaires*	nombre	400	371	93%	6000	830	14%
		femme	200	137	69%	3000	384	13%
1.3.9	Jeunes entrepreneurs financés par les IMF*	nombre	100	29	29%	230	126	55%
		femme	50	6	12%	115	31	27%
COMPOSANTE 4: ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES, GESTION DU SAVOIR ET FACILITATION								
Sous composante 4.1: Facilitation et coordination du programme								
Volet 4.1.1: Coordination et gestion du programme								

SYGRI (Code)	Indicateurs objectivement vérifiables	unité	Année 7 : 2017			Cumulatif		
			Objectif PTBA	Réalisé	% PTBA	Objectif RMP	Réalisé	% RMP
	Ateliers communaux de planification organisés	nombre	32	32	100%	128	168	131%
	Ateliers provinciaux de planification organisés	nombre	7	7	100%	72	43	60%
	Ateliers d'autoévaluation des acteurs organisés par l'UFCP	nombre	2	1	50%	9	14	155%
	Sessions de formation sur la planification et le suivi-évaluation organisées	nombre	1	1	100%	7	5	70%
	Sessions de formation en informatique de gestion des projets organisées	nombre	1	0	-	7	6	86%
Volet 4.1.2: Suivi - évaluation et gestion du savoir								
	Rapport d'enquête de base produit	rapport	-	-		1	1	100%
	Rapports de suivi des activités produits et partagés	nombre	4	2	50%	36	24	67%
	Etudes thématiques, d'effets et impact effectuées	rapport	-	-		5	11	220%
	Réunions organisées dans le cadre de l'approche programme des projets FIDA au Burundi	nombre	2	1	50%	31	14	45%
	Bulletins d'information sur les innovations et les succès produits	nombre	2	1	50%	6	10	166%
	Rapports trimestriels produits, partagés et transmis	nombre	4	2	50%	35	23	66%
	Rapports annuels produits, partagés et transmis	nombre	1	-	-	9	6	67%
	Système d'archivage mis en place	nombre	1	1	100%	2	2	100%
Portée /Envergure du projet (Outreach)								
1.8.1	Ménages ayant bénéficié des services du projet	nombre	ND	261		112048	100250	89%
	Membres des ménages ayant bénéficié des services du projet	nombre	ND	1566		560240	501511	89%
		homme	ND	783		336144	317804	94%
1.8.2		femme	ND	783		224096	183707	82%

Appendice 5: Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie

Tableau 5A: Performance financière par bailleur de fonds (en milliers USD)

Source de Financement	Approuvé	Alloué	Déboursé	%
Don FIDA	39 591,00	39 591,00	31 354,06	79,2
Don Add FIDA	6 623,94	6 623,94	4 511,04	68,1
Prêt OPEP	11 922,06	11 920,00	11 920,00	100
PAM	9 083,42	2 686,88	1 709,36	63,6
BIT	103,18	103,05	0,00	0
Gouvernement	10 758,59	3 272,59	4 030,94	123,2
Bénéficiaires	3 144,07	3 750,25	4 239,07	113
Total	81 226,25	67 947,71	57 764,47	85%

Tableau 5B: Performance financière par bailleur de fonds et par composante (en milliers d'USD) (Source: Programme)

Composantes/ sous composantes	FIDA Don initial			FIDA Don supplémentaire			OFID- 1406P			PAM			BIT			GOUVERNEMENT			Bénéficiaires			TOTAL		
	Alloué	Effectif	%	Alloué	Effectif	%	Alloué	Effectif	%	Alloué	Effectif	%	Alloué	Effectif	%	Alloué	Effectif	%	Alloué	Effectif	%	Alloué	Décaiss.	%
Valorisation et renforcement des filières	9 412	4 565	48%				2 548	1 919	75%							583	656	112%	1 281	101	8%	13 825	7 240	52%
Accroissement durable du capital productif et renforcement	21 987	18 614	85%				9 372	10 001	107%	2 687	1 709	64%				2 325	2 411	104%	2 469	4 138	168%	38 839	36 872	95%
Emplois des Jeunes Ruraux	0	0		5 621	4 477	80%							103	0	0%	153	49	32%				5 877	4 527	77%
Coordination du Projet	8 192	6 285	77%	1 003		0%										211	915	434%				9 406	7 201	77%
Non affecté	0	1 890			34																		1 924	
Total	39 591	31 354	79%	6 624	4 511	68%	11 920	11 920	100%	2 687	1 709	64%	103	0	0%	3 273	4 031	123%	3 750	4 239	113%	67 948	57 764	85%

Tableau 5C: Décaissements du don FIDA N0: DSF 8059-BI (en DTS, au 31/08/2017)

Catégorie	Description de la Catégorie	Allocation Initiale	Allocation Révisée	Décaissements*	%	En attente de décaissement**	Solde	% Décaissement
I	Travaux de génie civil et rural	2 850 000,00	4 520 000,00	2 565 046,95	56,75%	185 809,56	1 769 143,49	60,86%
II	Moyens de transport et équipement	7 570 000,00	7 680 000,00	6 429 568,38	83,72%	151 762,15	1 098 669,47	85,69%
III	Etudes, formation, assistance technique et contrats de service	9 120 000,00	9 120 000,00	7 326 403,48	80,33%	227 748,16	1 565 848,36	82,83%
IV	Fonds d'assistance technique	490 000,00	490 000,00	46 388,51	9,47%	14 806,91	428 804,58	12,49%
V	Fonds d'équipement	970 000,00	970 000,00	715 216,47	73,73%	42 558,61	212 224,92	78,12%
VI	Entretien et fonctionnement	590 000,00	800 000,00	600 866,61	75,11%	4 432,05	194 701,34	75,66%
VII	Salaires	1 720 000,00	2 320 000,00	1 694 859,37	73,05%	2 130,35	623 010,27	73,15%
	Non alloué	2 590 000,00	0,00	0,00				
	Dépôt initial			1 913 907			-1 913 907,13	
	TOTAL	25 900 000,00	25 900 000,00	21 292 256,90	82,21%	629 247,79	3 978 495,31	84,64%

* Source: FlexCube FIDA

** Source: Programme)

Figure 1: Décaissement du don du FIDA, comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs

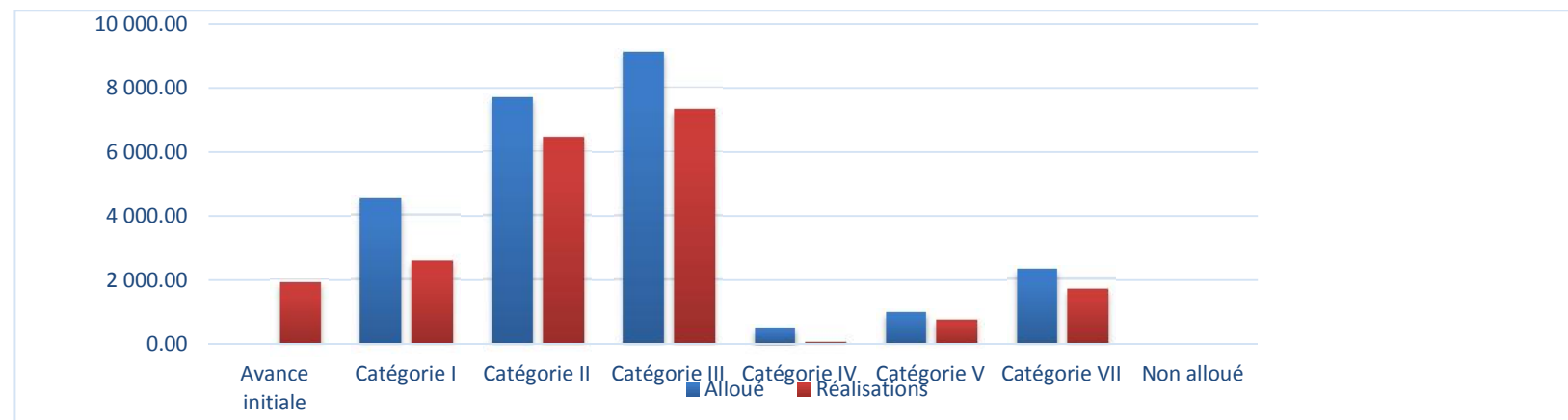


Tableau 5 C2: Décaissements du Don Supplémentaire FIDA N: DSF 8059-A-BI - Emplois des jeunes ruraux (en DTS, au 31 août 2017)

Catégorie	Description de la Catégorie	Allocation Initiale	Allocation Révisée	Décaissements*	%	En attente de décaissement**	Solde	% Décaissement
I	Travaux de génie civil et rural	85 000,00	140 000,00	124 871,18	89,19%	5 485,72	9 643,10	93,11%
II	Moyens de transport et équipement	190 000,00	225 000,00	218 599,99	97,16%	0,00	6 400,01	97,16%
III	Etudes, formation, assistance technique et contrats de service	1 865 000,00	1 980 000,00	1 915 412,71	96,74%	71 665,57	-7 078,28	100,36%
IV	Fonds Emplois Jeunes Ruraux	1 940 000,00	1 475 000,00	578 930,63	39,25%	102 116,67	793 952,70	46,17%
V	Entretien et fonctionnement	45 000,00	70 000,00	56 201,27	80,29%	5 687,71	8 111,02	88,41%
VI	Salaires	175 000,00	410 000,00	241 616,79	58,93%	41 249,17	127 134,04	68,99%
TOTAL		4 300 000,00	4 300 000,00	3 135 632,57	72,92%	226 204,84	938 162,59	78,18%

*(Source FlexCube FIDA)

** (Source: Programme)

Tableau 5 C3: Décaissements du Prêt OFID N0 1406-P (en DTS, au 31 août 2017)

Catégorie	Description de la Catégorie	Allocation Initiale	Allocation Révisée	Décaissements*	%	En attente de décaissement	Solde	% Décaissement
I	Valorisation /renforcement des filières	4 390 000,00	2 548 132,00	1 918 853,55	75,30%		629 278,45	93,11%
II	Accroissement du capital productif +infrastructures	7 530 000,00	9 371 868,00	10 001 146,45	106,71%		-629 278,45	97,16%
TOTAL		11 920 000,00	11 920 000,00	11 920 000,00	100,00%	0	0,00	100,00%

* Source: FlexCube FIDA

Appendice 6: Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement

Section	Disposition	Objectif/Date prévue	État d'avancement/Date	Observations
Section B.3	Le bénéficiaire ouvre et tient, pour le financement du Programme, un Compte spécial du Don en USD auprès de la Banque de la République du Burundi	Avant le 1 ^{er} décaissement	Compte N° 3302/222 pour le DON FIDA ouvert le 01/03/2011 (idem EJR) Compte N° 3302/233 prêt OFID 1406P	Condition remplie
Section B.4	Le bénéficiaire ouvre et tient, pour le financement du Programme, un compte d'opérations en Francs burundais auprès de la Banque de la République du Burundi	Avant le 1 ^{er} décaissement	Comptes d'Opérations pour le DON FIDA ont été ouverts à la Banque de la République du Burundi (BRB) et porte le numéro 1110/177, ouvert le 01/03/2011 Compte N°1110/206 (EJR)	Condition remplie
Section B.5	Le Bénéficiaire met à la disposition de l'Agent principal du programme les fonds de contrepartie par d'abandon des droits de douane, d'impôts et de taxes sur achat des biens et services	Pendant l'exécution	Les fonds de contrepartie ont été mis à la disposition du Programme sous forme de détaxation des achats, des loyers mais aussi d'un fonds inscrit dans la loi budgétaire	Condition remplie
Section 4.02	Approbation du premier PTBA	Avant le 1 ^{er} décaissement	Le premier PTBA a été approuvé par le CT le 17/02/2011 et la non objection donnée le 27/02/2011	Condition remplie
Section 7.05	La passation des marchés de biens, travaux et services doit être réalisée conformément à la procédure indiquée à l'Annexe 3	Pendant l'exécution	Les procédures de passation de marchés sont bien suivies	Condition remplie
Section 7.08	L'assurance pour les véhicules, l'équipement et les travaux de génie civil doit être financée grâce aux fonds du prêt, dans le respect de saines pratiques commerciales	Pendant l'exécution	Les véhicules du PRODEFI sont assurés	Condition remplie
Section 8.03a)	Les rapports sur l'état d'avancement doivent être présentés périodiquement au FIDA	Semestriellement et annuellement	Rapport du 1 ^{er} semestre transmis au FIDA à temps	Condition remplie
Annexe 3	Un examen à mi-parcours doit être conjointement effectué par l'Emprunteur et le FIDA	Année 3 du programme	RMP a été réalisé dans les délais impartis (Octobre/Novembre 2014)	Condition remplie
Section 9.02	L'UFCP prépare chaque année fiscale les états financiers des opérations, des ressources et des dépenses relatives au Programme conformément aux normes et procédures agréées par le Fonds	Chaque année	Les états financiers ont été préparés et envoyés au FIDA	Condition remplie
Section 9.03	Le bénéficiaire présente une copie certifiée du rapport d'audit prévu à la Section 9.03 (Audit des comptes) des Conditions générales au Fonds	Annuellement	Le rapport d'audit a été produit et envoyé au FIDA dans les délais convenus	Condition remplie

Appendice 7: Gestion des savoirs: apprentissage et innovation

Apprentissage

Au niveau des champs écoles paysans (CEP), les exploitants ont appris de nouvelles techniques culturales et d'élevage:

- **Le système de riziculture intensif (SRI)** qui est basé sur le respect du calendrier cultural, le planage des parcelles en vue de la maîtrise de l'eau d'irrigation par la succession de périodes de mise en eau et d'assèchement de la parcelle conduisant à un meilleur tallage, l'utilisation de semences sélectionnées, le repiquage de jeunes plants à des écartements appropriés, le sarclage pour lutter contre les adventices, la fertilisation organique et minérale, la lutte contre les maladies et prédateurs, etc. Les rendements moyens dans les marais aménagés sous SRI sont passés de 1,5T à 5 T de paddy /ha, de 0,8 T à 2,6 T de haricot/ ha et de 1,5T à 3T de maïs par ha. Le taux d'adoption du SRI dans les marais aménagés par le Programme est de 75% et s'améliorera progressivement si le programme poursuit ses appuis aux exploitants pour le planage de leurs parcelles.
- **L'utilisation de semences sélectionnées adaptées à chaque région** et hautement productives: Les expérimentations au sein des CEP vivriers portant sur la comparaison des variétés améliorées avec des variétés locales (riz, maïs, haricot, tomate, arachide, soja, etc.) a conduit les exploitants à opter pour les variétés les plus productives et à haute valeur marchande sur le marché.
- **L'adoption des techniques culturales apprises dans les CEP par les non membres:** une récente étude sur les CEP réalisée par un consultant dans le cadre du PRODEFI a montré que 56,6% des personnes non membres de CEP vivriers interviewées ont adopté les techniques vulgarisées à travers les CEP.
- **L'entretien du cheptel bovin et caprin:** au niveau des CEP élevage par l'amélioration de l'alimentation du bétail par la culture de légumineuses et l'utilisation de concentrés, la traite de la vache, les premiers symptômes des maladies et leur traitement, l'hygiène du lait, etc.

Innovations

Le PRODEFI a initié ou adopté les innovations suivantes:

- **Le planage systématique des parcelles rizicoles :** L'appui aux usagers des marais aménagés pour le planage des parcelles est en partie à l'origine du taux élevé (75%) d'adoption du SRI par les exploitants et des rendements élevés. En effet, les petits exploitants ne sont pas financièrement capables de prendre entièrement en charge le coût du planage estimé à 900 000 FBU. Le PRODEFI a été le premier à initier ce type d'appui en supportant le tiers de ce coût (300 000 FBU) qui s'est révélé indispensable à la vulgarisation du SRI.
 - **L'utilisation des cordes au lieu des brindilles de bois pour le tuteurage du haricot volubile et de la tomate.** Cette pratique préserve les boisements en réduisant la déforestation et protège l'environnement.
 - **L'existence de contrats de partenariat et d'un cadre de concertation entre les organisations des producteurs (coopératives de lait) et le secteur privé (industriels de lait et autres privés)** dans une optique de gagnant-gagnant est en train de faire ses preuves. Ce partenariat producteurs-privés est à encourager même si au départ, il demande au programme un grand travail de renforcement des capacités des producteurs, d'encadrement et d'accompagnement afin de sauvegarder les intérêts de toutes les parties.
-

- **Le développement de partenariats entre les organisations de producteurs et les institutions de microfinance pour le financement de leurs microprogrammes.** Le PRODEFI a contribué au développement des partenariats entre les producteurs ou leurs organisations et les institutions de microfinance en vue de la diversification des types de crédits (warrantage, groupes de caution solidaire, intrants, infrastructures et équipements, commercial) et de l'augmentation du volume des crédits octroyés. L'impact des crédits octroyés est particulièrement visible au niveau des groupes de caution solidaire.
 - **L'utilisation d'enveloppes (tubes ou récipients) en feuilles de bananiers en remplacement des sachets plastiques** dans les pépinières communautaires de production de plants agro-fourragers, agro-forestiers, forestiers et fruitiers datait du temps de la colonisation et vient d'être réintroduite avec succès par le Programme en 2017. Ces enveloppes (tubes/sachets) sont biodégradables et contribuent à la restauration de la fertilité et à la protection de l'environnement. En outre, cette pratique permet l'économie des devises allouées à l'importation des sachets en plastique et génère des revenus permettant l'autonomisation des communautés pour la production des plants. Elle devrait être reproduite à grande échelle et généralisée à tous les projets/programmes, en impliquant surtout les femmes et les jeunes dans la production de ces "sachets-bio".
 - **Le Centre d'Innovation et de Transformation Agroalimentaire (CITA)** est un centre spécialisé dans la production de la farine composée à base de plusieurs cultures (blé, banane, maïs). Créé le 19 septembre 2015 par deux jeunes dont l'un de 27 ans est originaire de la colline Shari dans la commune et province de Bubanza a terminé l'école secondaire en 2014. Informé sur les activités de la composante Emploi des Jeunes Ruraux du PRODEFI, ce jeune a participé au concours des jeunes entrepreneurs édition 2015 après la formation sur l'élaboration d'un plan d'affaire. Gagnant du 3e prix d'une valeur de 1 million de francs burundais, il a démarré l'entreprise CITA. En Août 2017, le chiffre d'affaire du CITA est de 14 800 000 FBU par mois. Le centre produit 450 kg de farine par jour mais l'offre reste inférieure à la demande. Le CITA a 20 employés permanents (12 hommes et 8 femmes) et 5 employés temporaires (2 hommes et 3 femmes). Disposé à partager les idées innovatrices, le jeune entrepreneur encourage les autres jeunes à prendre le risque d'entreprendre et commencer à innover.
 - **Coopérative rizicole.** La coopérative *Twiyunge* a démarré ses activités en 2014 dans la province de Bubanza en commune Mpanda. Avec 850 membres (350 femmes et 500 hommes), la coopérative s'attèle à la production du riz sur une superficie de 267,5 ha de périmètres aménagés par le PRODEFI. La coopérative *Twiyunge* est partenaire avec la Caisse d'Epargne et de Crédit Mutuel (CECM). En 2016 grâce à ce partenariat, la coopérative a acheté 409.345 kg de riz paddy grâce au crédit commercial de 350 000 000 de FBU contracté à la CECM, tandis qu'en 2017, il s'élève à 537 101 180 FBU pour 510.016 kg de riz paddy. Les membres de la coopérative *Twiyunge* bénéficient de différents services dont: (i) Le renforcement des capacités; (ii) L'accès au crédit agricole: pour la saison 2015-2016, il s'élevait à 50 000 000 de FBU, tandis que pour la saison 2016-2017, il est de 70 000 000 de FBU; (iii) L'accès au crédit commercial: un montant de 120 000 000 de FBU pour la saison 2015-2016 et un montant de 537 101 180 FBU; (iv) L'accès au crédit logement pour la saison 2016-2017 est de 50 000 000 de FBU. La coopérative *Twiyunge* a signé en 2017 quatre contrats pour la fourniture du riz paddy avec les commerçants et un contrat de 500 tonnes de riz blanc à raison de 1 900 FBU par kg avec le Programme Alimentaire Mondiale (PAM). La coopérative *Twiyunge* a un projet avec une entreprise privée spécialisée dans la transformation des balles de riz en briques et la promotion des foyers améliorés. D'ici peu la coopérative compte une assurance maladie pour ses membres.
 - **Coopérative laitière.** La coopérative laitière *SHIRUKUBUTE* a vu le jour le 1^{er} septembre 2013. En Septembre 2017, la coopérative est composée de 321 membres dont 49 femmes bénéficiaires de bovins distribués par le PRODEFI et le PAIVA-B. Les bovins sont actuellement à 781: dont 577 génisses et 204 taureaux. La distribution d'avant la chaîne de solidarité communautaire
-

bovine était de 355 génisses et 6 taureaux géniteurs. Avec l'augmentation de la production laitière, le PRODEFI a construit et équipé un centre de collecte de lait. La coopérative a contribué à hauteur de 13 000 000 de FBU pour la construction de l'infrastructure et les équipements du centre de collecte. La gestion et le fonctionnement du centre ont été confiés à la coopérative. Le centre de collecte de lait est venu prêter main forte à la population de la commune Musigati: le lait peut être conservé pendant 2 à 3 jours sans qu'il soit avarié. Le marché d'écoulement est assuré (en Août 2017, la coopérative a commercialisé 860 litres de lait par jour, l'éleveur perçoit 600 FBU le litre et la coopérative vend à 700 FBU le litre), la création des emplois temporaires et permanents, notamment pour les sentinelles et les collecteurs de lait qui sont au nombre de 3 (Août 2017) qui perçoivent 35 000 FBU par mois. La coopérative SHIRUKUBUTE de Kivyuka est en constante évolution: la collecte de lait est passée de 13 717 litres en Janvier 2017 à 22 362 litres en Août 2017 et 98 personnes bénéficiaires de bovins de la part du PAIVA-B ont introduit leurs demandes d'adhésion. Les services offerts aux membres sont: (i) Le renforcement des capacités; (ii) L'accès facile aux aliments et aux médicaments pour le bétail; (iii) Les avances sur paiement du lait vendu; (iv) l'accès aux crédits intrants, matériel scolaire, soins de santé; (v) Partage des dividendes à la fin de l'année. En vue de pérenniser les acquis du programme, la coopérative a un partenariat direct avec un privé.

Annexe 1: Tableau de suivi des recommandations de la 5^{ème} mission de supervision du 14 novembre au 05 décembre 2016

Mesures convenues	Responsabilités	Date convenues	Etat d'application de la recommandation
Composante 1: Valorisation et renforcement des filières			
Appuyer les CCL pour optimiser le fonctionnement de l'installation par l'organisation de 2 livraisons par jour, une très tôt le matin pour la collecte du soir et une deuxième en fin de matinée pour la collecte du jour	PRODEFI/OPP	30/06/2016	L'acquisition des tanks supplémentaire est en cours; la collecte du soir a commencé dans certains CCLs (Mbuye, Kayanza, Busiga)
Etablir un cahier de charges pour le respect des normes d'hygiène des nouvelles infrastructures laitières à construire	PRODEFI/OPP	31/01/2017	C'est déjà fait: en conformité avec les recommandations de l'audit du PAM pour la livraison du lait UHT aux cantines scolaires
Réaliser une étude du marché burundais du lait et ses dérivés	PRODEFI/OPP	31/03/2017	Pas encore
Réaliser une campagne de communication institutionnelle sur les bienfaits de la consommation du lait traité burundais	PRODEFI/OPP		Réalisé à travers les spots publicitaires, les émissions télé et radio, les publi reportage, la campagne continue
Réaliser une expérience pilote avec ce type de crédit revolving pour une coopérative rizicole déjà bien installée et ayant une gestion saine et rigoureuse	PRODEFI/OPP	30/06/2016	Réalisé avec succès à la coopérative rizicole de Mugina qui reçu un fonds de roulement de 29 500 000 FBU au mois d'Avril 2017 et qui en a déjà dégagé un bénéfice de plus de 6 millions
Améliorer les services proposés aux membres des coopératives laitières et rizicoles	PRODEFI/ Coopératives	Toute l'année	La recommandation est en cours d'application: certaines coopératives appuient à leurs membres à l'accès aux engrais chimiques, aux semences, aux intrants vétérinaires, d'autres coopératives procurent à leurs membres des cartes d'assurance maladie, des avances aux éleveurs, il y en a même qui avalisent leurs membres pour accès au crédit logement
Composante 2: Accroissement durable du capital productif et renforcement des capacités institutionnelles des acteurs des filières			
Développer la recherche pour l'amélioration des rendements du riz (azolla, variétés hybrides, etc.)	PRODEFI/ISABU	Toute l'année 2017	Le programme a signé une convention avec l'ISABU en Décembre 2016 et le volet production des semences de riz fait partie intégrante de celle-ci. La recommandation faite à l'ISABU est d'apporter des innovations dans le cadre de l'amélioration des rendements de riz notamment en introduisant des variétés de riz à cycle court et les variétés hybrides
Réaliser les études des plans d'aménagement des BV des marais affectés par les inondations	PRODEFI/RAI	1 ^{er} semestre 2017	Recommandation non appliquée car il n'y a plus de fonds destinés à cette activité au PRODEFI I et les aménagements sont presque terminés; par contre cette activité a été fait dans les BV du PRODEFI II
Lancer une étude de remembrement participatif sur le marais aménagé de Nyakagunda (62 ha) à Cibitoke	PRODEFI/ACORD		L'étude est prévue au mois d'octobre de cette année
Etre complémentaires en matière de production des semences	PRODEFI/PAIVA-B	Continue	A l'instar du PAIVA-B, le PRODEFI a déjà contractualisé avec l'ISABU dans le cadre de la production des semences de riz. Une étude sur la complémentarité en matière de production des semences sera lancée au cours de ce second

			semestre.
Organiser des formations sur le greffage à l'intention des associations de pépiniéristes et diversifier les plants fruitiers en introduisant notamment l'avocatier dans les pépinières	PRODEFI / RIA	31 mars 2017	Des associations professionnelles de production de plants fruitiers ont été formées sur le greffage par ACORD. En plus de la production des plants agroforestiers et forestiers, elles sont spécialisées dans la production des plants fruitiers greffés surtout les d'avocatiers fuerte et hass.
Vérifier la qualité des semences disponibles au département des forêts et procéder préalablement à des tests de germination avant leur enlèvement et leur distribution	PRODEFI/RIA/ ACORD	Continue	Au cours de cette campagne sylvicole 2017-2018, 480 kg de semences de Calliandra, 14 kg de semences d'Eucalyptus et 180 kg de semences de Grevilléa achetées au Département des forêts pour produire respectivement 6 000 000 de plants de Calliandra, 1 200 000 plants d'Eucalyptus et 1 500 000 plants de Grevilléa ont été contrôlées au niveau de la qualité et des tests de germination ont été effectués. Avant le semis, il y a eu trempage dans l'eau (Calliandra) pendant 24 heures pour éliminer les impuretés et accélérer la germination.
Appuyer financièrement les boutiques d'intrants (fonds de démarrage) et les CEP vivriers les plus dynamiques (fonds d'appui) dans une perspective de leur professionnalisation et de pérennisation des acquis	PRODEFI/RIA	Continue	Une étude sur l'état des lieux des CEP agricoles et d'élevage a été conduite. Ainsi, 25 CEP vivriers et 20 CEP rizicoles les plus dynamiques ont été identifiés ainsi que les activités porteuses pouvant leur permettre d'accéder au financement dans le cadre des AGR. Le déblocage de ces fonds est prévu pour ce troisième trimestre 2017 car les conventions sont en cours d'élaboration. Pour les boutiques d'intrants, un audit est en cours pour voir la situation financière des boutiques d'intrants anciennement financer avant le déblocage d'autres fonds.
Créer le pool d'IA à l'instar du PNSADR-IM et procéder à la distribution des taureaux géniteurs	PRODEFI/RIA	30 juin 2017	En attendant la création des pool d'IA, le programme a doté des CCL des kits d'insémination composés de cuves cryogéniques de capacités de 35 litres et de 2 litres pour la conservation et le transport des semences et d'autres outils mais aussi des consommables pour insémination. Le programme a également importé 5 000 doses de semences bovines et 6 000 doses d'hormones de synchronisation des chaleurs qui seront gérés au sein des CCL et les inséminations seront payantes. Compte tenu de l'insuffisance des ressources humaines en matière d'insémination artificielle des campagnes rotatives ont été organisées en utilisant les vétérinaires des DPAAE de la zone et ceux d'en dehors de la zone d'intervention du programme. Les vétérinaires qui ont été engagés par les CCL sont associés. L'importation de 229 taureaux géniteurs pour compléter les actions d'IA est en cours.
Initier les CEP élevage avec les thématiques alimentations	PRODEFI/RIA	30 juin 2017	Tous les 200 CEP élevage ont été initiés. Une formation sur le ballotage du foin avec de la paille de riz, le fanage et la fabrication des blocs à lécher a été dispensée afin que les éleveurs puissent faire face aux pénuries du fourrages surtout pendant la saison sèche. La thématique sur l'alimentation et les cultures fourragères a été également abordée.
Mettre en place une stratégie pour améliorer le taux de participation des exploitants des marais aux travaux d'entretiens et augmenter le pourcentage de	UFCP/PRODEFI/ ACORD	Continue	ACORD a sensibilisé les DPAAE et l'administration pour que les AUM soient délégués de pouvoir de gestion des marais, qu'ils aient le droit de collecte des redevances, voir comment les redevances collectées soient partagés entre la

recouvrement des redevances			commune et l'administration
Réaliser une étude pour analyser les modalités de paiement et d'utilisation des redevances dans les marais aménagés par le PRODEFI et définir un mécanisme permettant de calculer la redevance à payer par les usagers des marais	PRODEFI/ACORD	30 juin 2017	Il y a une étude qui a été menée dans le cadre du PAIVA-B, les résultats seront appliqués au PRODEFI
Assurer la formation aux nouveaux membres des CDC	UFCRPRODEFI/ACORD	31 mars 2017	Les formations ont été assurées surtout dans le cadre du PRODEFI II
Continuer les cours d'alphabétisation ainsi que l'appui au travers des groupes de caution solidaires en augmentant les effectifs	PRODEFI/CDFC	Continue	La recommandation a été appliquée
Examiner les raisons de la baisse du taux de représentativité des femmes dans le financement des GCS, pour prendre des mesures de relance	PRODEFI/EJR/IMF/CDFC	Continue	Recommandation mise en application
Composante 3: Emploi des jeunes ruraux			
Développer un coaching personnalisé technique, marketing et commercial pour les entrepreneurs et les coopératives en phase d'accélération	PRODEFI/OAA/BBIN	Continue	Recommandation appliquée: Plus de 30 coopératives ont été sensibilisées à être légalisées Les entreprises des jeunes ont été sensibilisées sur l'utilité de la dénomination et la légalisation des entreprises 79 membres des GCS ont été coachés individuellement pour accéder au financement
Introduire les tests psychotechniques pour sélectionner les futurs entrepreneurs	PRODEFI/EJR	Continue	Le ciblage des jeunes a été amélioré en introduisant les tests psychotechniques des futurs entrepreneurs. Un consultant psychologue avait proposé ces critères en rapport avec le savoir-faire et l'engagement du jeune. Deux catégories de jeunes ont été retenues à savoir: - Jeunes engagés ou en activités (1a jeunes qui travaillent pour leur compte et 1b jeunes qui travaillent pour les autres) - Chômeurs (2a jeunes qui ont essayé quelque chose et qui ont par après abandonné; 2 b jeunes qui n'ont jamais essayé quelque chose)
Réduire le kit porcin de 4 à 2 porcelets pour les jeunes et renforcer la CSCP	PRODEFI/EJR	Janvier 2017	Depuis Janvier 2017, les kits porcins ont été réduits à 2 têtes. La recommandation a été mise en œuvre
La mission suggère de finaliser une stratégie genre pour le PRODEFI en tenant compte de l'approche pays	PRODEFI/Responsable Genre	31/10/2017	Le recrutement d'un consultant pour finaliser la stratégie genre pour le PRODEFI est en cours
Composante 4: Accompagnement des structures, gestion du savoir et facilitation			
Appuyer le plus rapidement possible pour rendre opérationnel le système de suivi-évaluation automatisé au niveau UFCR	PRODEFI/RSE	31/06/2017	Une formation a été organisée + un atelier d'évaluation de l'opérationnalité du système. Au cours cet atelier quelques imperfections ont été décelés et on a décidé de relancer un appui technique du consultant international ayant développé le système pour qu'il procède à l'amélioration du logiciel.
Solliciter un expert en gestion financière de projets pour analyser le processus d'imputation budgétaire et	UFCP, CP, RAF	Dès le 01/01/2017	L'expert n'est pas venu en janvier comme prévu, mais l'UCP a mis en place les mesures de correction suivantes;

comptable en vue d'éviter les erreurs d'imputation des dépenses			Changement des formulaires de bon de commande, de bon de réquisition qui doivent indiquer la ligne budgétaire concernée; Le PTBA 2017 a été élaboré en se conformant au COSTAB; Mise en place d'une fiche qui indique la ligne budgétaire devant accompagner les demandes de paiement
Poursuivre le remboursement de la TVA d'une manière systématique	GdB, UFCP, RAF	Immédiatement	Recommandation a été mise en place
Appliquer avec célérité certaines circulaires de l'ARMP en vue de faire face aux troubles socio-économiques et financiers actuels (surtout suite au manque de devises étrangères)	UFCP, CPM	Continu	Recommandation appliqué, il y a eu négociation avec la banque centrale pour l'octroi des devises
Demander à l'expert en MP de mettre à jour la partie relative aux MP	UFCP, RAF	1/1/2017	Le consultant Daniel Lallemand a effectué une mission de mise en place de l'UAP
Suivre des conventions et contrats de performance avec les partenaires et s'assurer de leur exécution dans les délais (éviter les retards ou avances de facturation)	CPM, UFCP, audit technique	Continu	La recommandation est mise en place
Les auditeurs agissent sur instructions de l'autorité supérieure du FIDA à laquelle ils rapportent exclusivement. Le contrôle technique devrait être renforcé par deux autres spécialistes	CPM, CFS	01/01/2017	Pas fait
Audit interne: assurer aux auditeurs internes une véritable indépendance et autonomie opérationnelle de travail sous la seule responsabilité de la chargée de programme	CPM, CFS	Le plus tôt possible et début 2017	Pas fait
Audit externe: assurer un meilleur suivi des recommandations pertinentes de l'auditeur en matière notamment de contrats de personnel de projet (employés et consultants), de révision et d'imputation comptable et budgétaire, de mise à jour du MEP	CPM, RAF, auditeurs interne	Immédiatement	Le non objection pour la conversion des contrats des consultants en contrat de personnel permanent se trouve chez le Ministre de l'agriculture et de l'élevage

Recommandations de l'Audit 2016

Mesures convenus	Responsabilités	Date convenues	Etat d'application de la recommandation
Le comité de pilotage est invité à tenir au moins une réunion annuelle tel que prévu dans le document du Programme	UFCP	Dès que possible	Pas fait: tous les projets se sont concertés pour organiser une seule réunion commune prévue au dernier trimestre 2017
Mettre à jour le plan comptable du Programme	UFCP/RAF	Au cours de l'année 2017	Pas fait: les consultations sont en cours pour le recrutement d'un consultant national
Vérifier la raison d'être des quelques comptes sans mouvement au cours de l'exercice 2016	UFCP/RAF	Au cours de l'année 2017	Recommandation appliquée, les CDFC ont amené les justificatifs des fonds mis à leurs dispositions
Revoir la numérotation des contrats et procéder à la revue du classement des documents contenus dans les DAO	RPM	Au cours de l'année 2017	Pas encore fait
Signer tous les contrats conjointement par la RAF et le Coordonnateur	Coordonnateur /RAF		Pas encore fait
Accepter un recrutement d'un personnel permanent de deux unités par Projet/programme	Autorité du FIDA	Au cours de l'année Année 2017	Pas fait
Définir les liens hiérarchiques entre le personnel du contrôle interne, les coordonnateurs des projets et le FIDA	Organes habilités	Au cours de l'année 2017	Pas encore fait
Modifier les contrats de consultance en contrats à durée indéterminée	Organes compétents		Pas encore fait, le dossier se trouve chez le Ministre de l'agriculture et de l'élevage.
Procéder à la mise à jour du manuel d'exécution du projet	UFCP/RAF	Dès que possible	Le manuel est en cours de révision, le rapport provisoire est sous commentaire

Annexe 2: Etats d'avancement des activités d'aménagement hydroagricoles, des pistes et infrastructures

Etat d'avancement et actions à entreprendre

1. Travaux marais

N°	Province	Commune	Nom du site	Superficie (ha)	Démarrage prestations/travaux	Achèvement contractuel	Achèvement/Réceptions	Etat d'avancement	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
1	Kayanza	Gatara	Mbarara	198	11/06/2014	29/10/2014	Réception provisoire prononcée avec réserves en date du 16/4/2015	Travaux achevés	1. Apparition de malfaçons sur certains ouvrages pendant la période de garantie 2. Les réserves n'ont pas été levées 3. L'entreprise ne manifeste pas la volonté de préparer la réception définitive malgré les lettres de mise en demeure	1. Saisir la garantie de bonne exécution (2,5% du montant du marché) 2. Evaluer les travaux nécessaires pour la remise en état des ouvrages 3. Exécuter les travaux de réparation sur les ouvrages endommagés par des tâcherons de la zone sous la supervision de l'UFCR Nord	31/01/2018
2	Kayanza	Gahombo	Gisyogosyogo	49	11/06/2014	29/10/2014	Réception provisoire (date 14/3/2015) non prononcée à cause de non prise en comptes des réparations des malfaçons constatées lors de la pré-réception technique	Travaux achevés pour la plupart des ouvrages	1. L'entreprise n'a pas effectué les réparations préalables à la réception provisoire tel que mentionnées dans le rapport de pré-réception technique de l'Ingénieur 2. L'entreprise est absente du site de chantier depuis le mois de février 2015 3. Certains travaux ont été exécutés par les bénéficiaires pour leurs permettre l'exploitation du marais (confortement sur les canaux) 4. Travaux de protection du barrage N°1 de Rumira non exécutés par l'entreprise 5. Problèmes sur les batardeaux	1. Résilier le contrat de l'entreprise 2. Saisir la garantie de bonne exécution (5% du montant du marché) 3. Evaluer les travaux nécessaires pour la remise en état des ouvrages 4. Faire les réparations nécessaire pour permettre l'exploitation sur l'ensemble des 3 marais sous la supervision de l'UFCR Nord 5. Poursuivre le dossier au Tribunal	31/01/2018
3	Kayanza	Gahombo Muhanga	Rumira	55							
4	Kayanza	Gatara	Ruhamba	47							

N°	Province	Commune	Nom du site	Superficie (ha)	Démarrage prestations/travaux	Achèvement contractuel	Achèvement/Réceptions	Etat d'avancement	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
									des ouvrages de prises sur l'émissaire 6. Travaux de consolidation nécessaires sur certains ouvrages en maçonneries 7. L'entreprise a porté plainte pour réclamer la réception provisoire		
5	Gitega	Buraza	Mucunda	155	09/11/2015	07/04/2016	Travaux achevés non	Travaux non achevés	1. L'entreprise a suspendu les travaux depuis le 30/12/2015 2. L'entreprise a exécuté 47% de son marché 3. Travaux entamés sur 7 ouvrages de dérivation et non achevé sur les 8 prévus 4. L'entreprise n'a pas repris les travaux malgré la mise en demeure envoyé par le projet	1. Résilier le contrat au tort de l'entreprise 2. Saisir la garantie de bonne exécution (5% du montant du marché) 3. Evaluer les travaux exécutés par l'entreprise et les travaux restant 4. Elaborer un devis quantitatif des travaux restant à faire sur le marais 5. Relancer un appel d'offres pour l'exécution de ces travaux restant	31/12/2017
6	Karusi	Mutumba Nyabikere	Nyabizi, Ccintama, Kidimbwe	234	09/11/2015	07/04/2016	Réception provisoire prononcée le 30/09/2016 avec réserves	Travaux achevés	1. Les réserves ont été levées 2. Pendant la période de garantie des malfaçons ont été constatées sur certains ouvrages, qui ont affecté la mise en valeur sur certains quartiers (non disponibilité de l'eau) 3. L'entreprise a été invitée pour faire les réparations sur les ouvrages avant la réception définitive 4. L'entreprise n'a pas réagi à la lettre du projet lui demandant de faire les réparations nécessaires sur les ouvrages pour ne pas	1. Evaluer les travaux de réparations nécessaires pour le bon fonctionnement des ouvrages 2. Mettre en demeure l'entreprise pour l'exécution de ces travaux 3. En cas de refus de l'entreprise d'exécuter les travaux demandés ou d'expiration des délais fixés par la lettre de mise en demeure, le projet saisira la garantie de bonne exécution 4. Effectuer les travaux de	31/12/2017

N°	Province	Commune	Nom du site	Superficie (ha)	Démarrage prestations/travaux	Achèvement contractuel	Achèvement/Réceptions	Etat d'avancement	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
									affecter la campagne agricole	réparation par des tâcherons sous la supervision de l'UFCR Centre	
7	Karusi/ Ngozi/ Muyinga	Gitaramuka Tangara Gasorwe	Gashayura	163	01/03/2016	31/07/2016	Réception provisoire prononcée le 28/12/2016 avec réserves	Travaux achevés après prolongation des délais de 2 mois et après approbation des travaux supplémentaires	<p>1. Les réserves ont été levées et constatées par une équipe désignée par la coordination régionale en date du 3/01/2017</p> <p>2. Les membres de l'AUM ont soulevé certains problèmes sur l'aménagement, lors de la visite de la mission de supervision (26/09/2017) en lien avec certaines réserves mentionnées dans le PV de réception provisoire à savoir: (i) l'eau n'arrive pas au bout de certains canaux c.-à-d. persistance de la contre pente ; (ii) débordement de l'eau sur un canal, le rehaussement des cavaliers des canaux n'a pas été suffisants; (iii) inondation de certaines zones aménagées, persistance du manque de drainage</p>	<p>1. Effectuer une visite de l'aménagement pour spécifier les problèmes soulevés par l'AUM en présence de l'entreprise</p> <p>2. Faire un programme de travail avec l'entreprise pour qu'elle puisse faire les réparations nécessaires pour le bon fonctionnement de l'aménagement</p> <p>3. Faire une inspection de tous les ouvrages pour détecter les malfaçons éventuelles qui se sont déclarées lors de l'année de garantie</p>	30/11/2017
8	Bubanza	Mpanda	Kabamba, Rubira	491	01/09/2015	08/03/2016	Travaux achevés non	Travaux achevés à hauteur de 91%	<p>1. Les travaux sont arrêtés depuis Février 2016;</p> <p>2. Travaux de réhabilitation du seuil du barrage et du radier du bassin de dissipation non exécutés</p> <p>3. Le revêtement du canal tête morte non exécuté sur 579 m</p> <p>4. Travaux d'aménagement d'une piste à l'intérieure du périmètre non achevés</p> <p>5. Une commission technique a été mise en place par le projet pour évaluer le volume des travaux exécutés par l'entreprise,</p>	<p>1. Mettre en demeure l'entreprise pour achever les travaux</p> <p>2. Résilier le contrat en cas de réponse négative de l'entreprise</p> <p>3. Faire le décompte final des travaux exécutés et réceptionnés partiellement</p> <p>4. Evaluer les travaux restant, y compris les travaux nécessaires pour le bon fonctionnement de l'aménagement</p> <p>5. Lancer une consultation</p>	31/12/2017

N°	Province	Commune	Nom du site	Superficie (ha)	Démarrage prestations/travaux	Achèvement contractuel	Achèvement/Réceptions	Etat d'avancement	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
									un rapport a été produit	pour l'exécution de ces travaux	
9	Ngozi	Tangara	Nyaruteke	117	11/06/2014	28/11/2014	1. Travaux achevés 2. Réception provisoire en date du 2/10/2015 non prononcé pour malfaçons majeurs	Travaux achevés avec des malfaçons ne permettant pas la réception provisoire	1. L'entreprise n'a pas pris en compte les réserves émises par la commission de réception provisoire 2. Mise en demeure de l'entreprise en date du 6/9/2017 3. Main d'œuvre locale travaillant pour le compte de l'entreprise payée directement par le Projet, le montant a été déduit des sommes dues à l'entreprise 4. L'entreprise a effectué des travaux pour la levée des réserves courant le mois de Septembre 2016 ces travaux n'ont pas été contrôlé sur le terrain 5. Travaux d'entretien non effectué régulièrement sur l'aménagement depuis le départ de l'entreprise en Octobre 2016 6. L'entreprise a réagi favorablement sans donner la date de reprise des travaux pour lever les réserves	1. Demander à l'entreprise de présenter un planning de reprise des travaux et les moyens qu'elle compte mettre en œuvre 2. Faire un état sur les travaux effectués par l'entreprise pour la levée des réserves 2. Faire un état sur l'ensemble des travaux exécutés par l'entreprise pour l'aménagement du marais 3. En cas de non-respect de son engagement, résilier le contrat au tort de l'entreprise 4. Faire un devis quantitatif des travaux restant et les faire exécutés par des tâcherons sous la supervision de l'UFCR Nord	31/12/2017
10			Nyamisagara	106							
11		Tangara-Ruhororo-Bugenyuzi-Gihogazi	Nyabusyo	245	11/06/2014	28/12/2014	1. Travaux achevés 2. Réception provisoire en date du 20/8/2015 non prononcé pour malfaçons majeurs	Travaux achevés avec des malfaçons ne permettant pas la réception provisoire	1. L'entreprise n'a pas pris en compte les réserves émises par la commission de réception provisoire 2. Mise en demeure de l'entreprise en date du 6/9/2017 3. Main d'œuvre locale travaillant pour l'entreprise réclament leurs paiements 4. L'entreprise a effectué des travaux pour la levée des réserves	1. Faire un état sur les travaux effectués par l'entreprise pour la levée des réserves 2. Faire un état sur l'ensemble des travaux exécutés par l'entreprise pour l'aménagement du marais 3. Résilier le contrat en cas où aucune intervention n'a été effectuée depuis la lettre	31/12/2017

N°	Province	Commune	Nom du site	Superficie (ha)	Démarrage prestations/travaux	Achèvement contractuel	Achèvement/Réceptions	Etat d'avancement	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
									<p>courant le mois de Septembre 2015, ces travaux n'ont pas été contrôlé sur le terrain</p> <p>5. Travaux d'entretien non effectué régulièrement sur l'aménagement depuis le départ de l'entreprise (Octobre 2015)</p>	<p>de mise en demeure</p> <p>4. Faire un devis quantitatif des travaux restant et les faire exécutés par des tâcherons sous la supervision de l'UFCR Nord</p> <p>5. Voir la possibilité du paiement de la Main d'œuvre locale directement par le Projet, le montant sera déduit des sommes dues à l'entreprise</p>	

2. Travaux de réhabilitation des pistes

N°	Province	Commune	Nom de la piste	Linéaire (Km)	Démarrage prestations/travaux	Achèvement/contractuel	Achèvement Réceptions	Etat d'avancement	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
1	Bubanza	Bubanza	Nyamugerera	6.029	02/07/2012	30/09/2012	Réception provisoire du 28/10/2013 prononcée avec réserves Réception définitive prononcée par la commission ad-hoc du 10/12/2014	Travaux achevés	1. Après la visite de la coordination du projet de la dite piste en date du 15/12/2014 et le constat de la mauvaise exécution de la couche de roulement, malgré la réception définitive, le PV de la réception définitive n'a pas été approuvé 2. La Coordination du projet a écrit a l'entreprise pour faire la reprise de certains travaux préalable à la réception définitive 3. L'entreprise n'a pas réagi à la correspondance du Projet	1. Faire une visite de la piste pour établir un constat sur son état 2. Evaluer les travaux nécessaires pour la remise en état de la piste 3. Demander à la banque la restitution au projet de la caution de garantie 4. Faire exécuter les travaux à l'entreprise.	31 décembre 2017
2	Bubanza	Bubanza	Nyaburiga	11.950	15/06/2014	13/10/2014	Travaux achevés non	-	Le marché a été résilié et l'entreprise a porté plainte contre le projet auprès de la cours administratif depuis 1/12/2014	L'UFC du PRODEFI est une unité d'exécution du MINAGRIE par conséquent le suivi de la plainte doit être assuré par le MINAGRIE	Continue
	Cibitoke	Mugina	Nyakagunda	9.360	15/06/2014	13/10/2014	Travaux achevés non				
3	Kayanza	Butaganzwa	Nkokoma	15.480	15/06/2014	12/11/2014	Réception provisoire prononcée avec le 27/10/2015	Travaux achevés	1. L'entreprise n'a pas préparé la réception définitive des travaux 2. Le projet a écrit deux correspondances à l'entreprise pour lui demander les levés des réserves et procéder à la réception définitives 3. L'entreprise n'a pas réagi aux correspondances du Projet	1. Faire une visite de la piste pour établir un constat sur son état 2. Evaluer les travaux nécessaires pour la remise en état de la piste 3. Demander à la banque la restitution au projet de la caution de garantie 4. Faire exécuter les travaux	31 décembre 2017
4	Karusi-Ngozi	Buhiga-Tangara	Buhiga-Tangara	19.6	11/12/2015	09/05/2016	Réception provisoire prononcée en date du 4 août 2016	Travaux achevés	La réception définitive était prévue pour le mois Septembre 2017	1. Faire le constat sur la levée des réserves 2. Faire un constat sur l'état de la piste	31 octobre 2017

N°	Province	Commune	Nom de la piste	Linéaire (Km)	Démarrage prestations/travaux	Achèvement contractuel	Achèvement Réceptions	Etat d'avancement	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
							réerves			3. Demander à l'entreprise si nécessaire de remettre en état la piste avant de prononcer la réception définitive	

3. Etats d'avancement des activités de construction des hangars de stockage du riz

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle/achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
1	CIBITOKÉ	Rugombo	28 juillet 2014	13 octobre 2014	Travaux terminés mais la réception définitive n'a pas encore eu lieu	Entreprise introuvable depuis 2015	Voir avec la DNMP et l'ARMP les procédures à suivre pour la clôture des contrats	31 décembre 2017
		Mugina	28 juillet 2014	13 octobre 2014	Travaux terminés mais la réception définitive n'a pas encore eu lieu	Entreprise introuvable depuis 2015		
2	BUBANZA	Rugazi (Rubira)	25 novembre 2014	25 mars 2015	Travaux terminés	Le chantier a connu un retard lié à l'insécurité dans cette région et un problème de raccordement électrique/REGIDESO	La réception définitive prévue à la fin du mois de septembre 2017	
3		Mpanda (Kabamba)	24 septembre 2014	24 novembre 2014	Travaux terminés	Le chantier a connu un retard lié à l'insécurité dans cette région et un problème organisationnelle de l'entreprise	La réception définitive prévue à la fin du mois de septembre 2017	
4	NGOZI	Ruhororo	31 août 2015	01 décembre 2015	Travaux terminés	Retard de la réception définitive	Mettre en demeure l'entreprise pour la préparation de la réception définitive	31 octobre 2017
11		Busiga (Rukeco)	20 mai 2014	05 août 2014	Travaux terminés	Retard dans la préparation de la réception définitive	Mettre en demeure l'entreprise pour la préparation de la réception définitive	31 octobre 2017

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle/achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
14		NGOZI (Kagoma II)	10 juin 2013	10 août 2013	Travaux terminés mais la réception définitive n'a pas encore eu lieu	Entreprise introuvable	Consulter la DNCMP et l'ARMP pour clôturer le contrat de l'entreprise	31 décembre 2017
15		GASHIKANWA (Gakobe)	10 juin 2013	10 août 2013	Travaux terminés mais la réception définitive n'a pas encore eu lieu	Entreprise introuvable	Consulter la DNCMP et l'ARMP pour clôturer le contrat de l'entreprise	31 décembre 2017
17	KARUSI	Nyabikere (Nyabizi-Cintama)	31 août 2015	30 novembre 2015	Travaux terminés	Retard dans la préparation de la réception définitive	Réception définitive est en cours d'organisation	
18		Mutumba	31 août 2015	30 novembre 2015	Travaux terminés	Retard dans la préparation de la réception définitive	Réception définitive est en cours d'organisation	
19		Bugenyuzi	31 août 2015	30 novembre 2015	Travaux terminés	Retard dans la préparation de la réception définitive	Réception définitive est en cours d'organisation	
20		Gihogazi (Nyabusyo)	31 août 2015	30 novembre 2015	Travaux terminés	Retard dans la préparation de la réception définitive	Réception définitive est en cours d'organisation	
21		Gitaramuka	04 avril 2016	04 juillet 2016	Travaux terminés	Retard dans la préparation de la réception définitive	Réception définitive est en cours d'organisation	

4. Etats d'avancement des activités de construction des hangars de stockage du maïs

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle/achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
1	MURAMVYA	Bukeye	24 juin 2015	04 avril 2016	100%	Problème de raccordement électrique; Retard d'exécution du marché suite travaux supplémentaire suite à l'agrandissement du hangar	Réception définitive est en cours d'organisation	
2		Kiganda	24 septembre 2015	04 avril 2016	100%	Retard d'exécution du marché suite travaux supplémentaire suite à l'agrandissement du hangar	Réception définitive est en cours d'organisation	
3		Mbuye	19 mai 2015	04 avril 2016	100%	Retard d'exécution du marché suite travaux supplémentaire suite à l'agrandissement du hangar	Réception définitive est en cours d'organisation	

5. Etats d'avancement des activités de construction des hangars de stockage haricots

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
1	KARUSI	Gitaramuka, Gihogazi, Mutumba	29 mai 2017	29 août 2017	Gitaramuka et Gihogazi terminés au 29/08/2017	La réception provisoire prévue pour le mois de Septembre	La réception provisoire prévue à la fin du mois de Septembre 2017 Suivi régulier du marché pour éviter les retards	
					Hangar Mutumba n'est pas encore terminé (début des travaux l: 12/07/2017)	Retard dû à l'octroi tardif de l'autorisation d'exploitation des carrières par l'OBR		

6. Etats d'avancement des activités de construction des CCLs

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
1	CIBITOKÉ	Rugombo	30 septembre 2014	30 novembre 2014	Réception provisoire terminée	Réception définitive: pas encore	Mettre en demeure l'entreprise pour la préparation de la réception définitive	31 octobre 2017
2		Mugina	30 septembre 2014	30 novembre 2014	Réception provisoire terminée	Réception définitive: pas encore	Mettre en demeure l'entreprise pour la préparation de la réception définitive	31 octobre 2017
3	BUBANZA	Musigati (Kivyuka)	23 septembre 2013	23 novembre 2013	Travaux terminés mais la réception définitive n'a pas encore eu lieu	L'entreprise n'a pas voulu préparer la réception définitive	Mettre en demeure l'entreprise pour la préparation de la réception définitive	31 octobre 2017
4		Bubanza (Ciya)	26 septembre 2013	26 novembre 2013	Travaux terminés mais la réception définitive n'a pas encore eu lieu	Entreprise introuvable	Consulter la DNCMP et l'ARMP pour clôturer le contrat de l'entreprise	31 décembre 2017
5		Mpanda	26 septembre 2013	26 novembre 2013	Travaux terminés mais la réception définitive n'a pas encore eu lieu	Entreprise introuvable	Consulter la DNCMP et l'ARMP pour clôturer le contrat de l'entreprise	31 décembre 2017
6		Rugazi	30 septembre 2014	30 novembre 2014	Réception définitive est en cours d'organisation	Le chantier a connu un retard lié à l'insécurité dans cette région	La réception définitive prévue à la fin du mois de Septembre 2017	
7	KAYANZA	Kayanza	30 septembre 2014	30 novembre 2014	Travaux terminés mais la réception définitive n'a pas encore eu lieu	Entreprise introuvable	Consulter la DNCMP et l'ARMP pour clôturer le contrat de l'entreprise	31 décembre 2017
8		Gatara	30 septembre 2014	30 novembre 2014	Travaux terminés mais la réception définitive n'a pas encore eu lieu	Entreprise introuvable	Consulter la DNCMP et l'ARMP pour clôturer le contrat de l'entreprise	31 décembre 2017
9		Mwumba	30 septembre 2014	30 novembre 2014	Travaux terminés mais la réception définitive	Entreprise introuvable	Consulter la DNCMP et l'ARMP pour clôturer le	31 décembre 2017

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre	Date convenue
					n'a pas encore eu lieu		contrat de l'entreprise	

7. Etats d'avancement des activités de construction des Mini Laiteries

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre
1	MURAMVYA	Mbuye	04 juin 2016	04 octobre 2016	Réception définitive est en cours d'organisation	Rien à signaler	Réception prévue au mois d'Octobre
2	NGOZI	Busiga	04 juin 2016	04 octobre 2016	Réception définitive est en cours d'organisation	Rien à signaler	Réception prévue au mois d'Octobre
3	BUBANZA	MUSIGATI	04 juin 2016	04 octobre 2016	Réception définitive est en cours d'organisation	Rien à signaler	Réception prévue au mois d'Octobre

8. Etats d'avancement des activités de construction des comptoirs de vente

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre
1	MURAMVYA	Muramvya	30 janvier 2016	02 février 2016	Réception Provisoire prononcée	La réception définitive prévue au mois d'Octobre	Faire la pré-réception technique en vue de préparer la réception définitive
2	KAYANZA	Kayanza	18 juillet 2016	18 octobre 2016	Réception Provisoire prononcée	La réception définitive prévue au mois d'Octobre	Faire la pré-réception technique en vue de préparer la réception définitive
2	CIBITOKÉ	Mugina	Septembre 2016	Novembre 2016	Réception Provisoire prononcée	La réception définitive prévue au mois de Novembre 2017	Faire la pré-réception technique en vue de préparer la réception définitive

9. Etats d'avancement des activités de construction des mini rizeries

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle/achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre
1	NGOZI	Gashikanwa	22 septembre 2016	22 décembre 2016	100%	- Retard dans l'exécution du marché suite aux travaux supplémentaires survenus; Avenant accordé tardivement	Un avenant a été accordé et on prépare la réception provisoire au mois d'Octobre 2017
2	BUBANZA	Mpanda	22 septembre 2016	22 décembre 2016	90%	- Retard dans l'exécution du marché suite aux travaux supplémentaires survenus - DNO FIDA d'avenant	Reprendre les travaux dès la réception de la NO FIDA de l'avenant

10. Etats d'avancement des activités de réhabilitation des guichets fonciers

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle/achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre
1	MURAMVYA	Bukeye	Novembre 2015	Décembre 2015	100%	Réception provisoire prononcée	Faire la pré-réception technique, puis réceptionner définitivement
2	NGOZI	Busiga	Juin 2016	Août 2016	100%	Réception définitive en cours de préparation	Réception définitive prévue au mois d'Octobre 2017
3	BUBANZA	Musigati	Février 2016	Mai 2016	100%	Réception définitive en cours de préparation	Réception définitive prévue au mois d'Octobre 2017
4	BUBANZA	Rugazi	Février 2016	Mai 2016	100%	Réception définitive en cours de préparation	Réception définitive prévue au mois d'Octobre 2017

12. Etats d'avancement des activités de construction des tables d'hôtes

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle/achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre
1	MURAMVYA	Muramvya	Analyse des offres pour travaux en cours		Analyse des offres pour les travaux en cours	Retard dans l'analyse des offres	Accélérer l'attribution du marché
2	BUBANZA	Bubanza	29 juin 2017	29 juillet 2017	-	Travaux non encore commencés par suite de retard dans l'obtention de l'attribution définitive de la parcelle; Attribution de la parcelle/Septembre 2017	Octroyer l'ordre de service de commencer les travaux

13. Etats d'avancement des activités de construction des CRIFs

N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle/achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux	Constats	Actions à entreprendre
1	NGOZI	Ngozi	Aout 2014	Janvier 2015	Travaux terminés mais la réception définitive n'a pas encore eu lieu	L'entreprise ne veut pas préparer la réception définitive	Saisir la garantie de bonne exécution après mise en demeure
2	BUBANZA	Bubanza	Aout 2014	Janvier 2015	Travaux terminés mais la réception définitive n'a pas encore eu lieu	Entreprise introuvable	Mise en demeure à l'égard de l'entreprise COTI

14. Etats d'avancement des activités de réhabilitations des CEMs

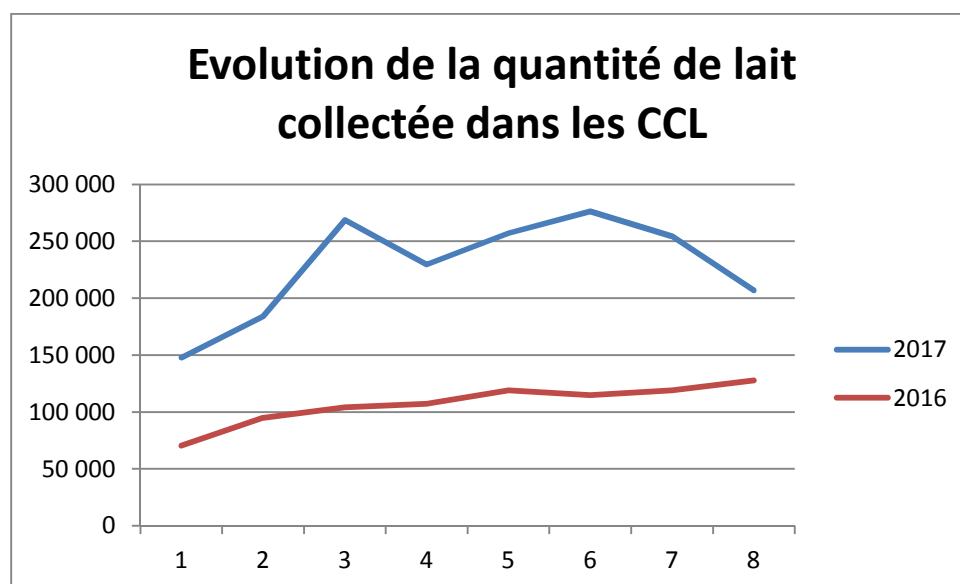
N°	Province	Commune	Date démarrage des travaux	Date contractuelle achèvement des travaux	Etat d'avancement des travaux		Constats	Actions à entreprendre
1	NGOZI	Gashikanwa	15 septembre 2016	15 novembre 2016	Réception prononcée	Provisoire	Rien à signaler	Rien à signaler
		Gashikanwa		Décembre 2016	Réception prononcée	Provisoire	Le chantier a connu des retards dus à l'incapacité de l'entreprise	Réception définitive au mois d'Octobre 2017
2	BUBANZA	Gihanga	15 septembre 2016	15 novembre 2016	Réception prononcée	Provisoire	Rien à signaler	Rien à signaler
		Gihanga		Décembre 2016	Réception prononcée	Provisoire	Le chantier a connu des retards dus à l'incapacité de l'entreprise	Réception définitive au mois d'Octobre 2017

Annexe 3: Analyse du fonctionnement des Centres de Collecte de Lait (CCLs)

Les 19 Centres de Collecte de Lait mis en place par le projet PRODEFI, ont connu une évolution très positive au cours des 8 premiers mois de 2017. En effet, les quantités réceptionnées ont atteint 1 824 940 litres, soit une moyenne de 7 510 litres par jour, et ce malgré les problèmes liés à l'approvisionnement en carburant qui a freiné l'activité des CCL, de la centrale laitière et des transporteurs de lait aux mois d'Avril et Mai 2017. Cette quantité est de 108% supérieure à la quantité réceptionnée durant les 8 premiers mois de 2016 (876 214 litres).

Ce résultat très positif, s'explique par plusieurs facteurs:

- Développement du partenariat entre les CCL et le secteur privé (centrale laitière, distributeurs et grossistes de lait);
- Augmentation de la demande en lait des anciens clients des CCL;
- Amélioration du taux de réussite de l'insémination artificielle dans certains CCL;
- Obligation d'un contrôle de la qualité du lait dans les CCL dans certaines communes.



Province	CCL	Capacité de réception du lait	Quantités réceptionnées								TOTAL au 08/2017	Total au 08/2016	Variation en %	Moyenne collectée/j
			Janvier 17	Février 17	Mars 17	Avril 17	Mai 17	Juin 17	Juillet 17	Août 17	TOTAL au 08/2017			
Bubanza	Musigati	1 500	9 457	6 158	18 635	13 059	11 630	12 956	21 226	22 135	115 256	84 809	35,9%	474
Bubanza	Bubanza	500	1 472	1 465	1 830	2 091	3 023	2 871	3 336	3 772	19 860	18 164	9,3%	82
Bubanza	Mpanda	500	4 422	3 462	4 528	6 097	6 232	7 800	6 385	7 283	46 209	21 490	115,0%	190
Bubanza	Rugazi	0	6 685	1 736	2 291	3 752	3 708	3 728	3 032	4 168	29 100	15 425	88,7%	120
Cibitoke	Rugombo	1 000	8 767	9 655	10 068	3 208	7 190	8 002	9 314	10 145	66 348	39 916	66,2%	273
Cibitoke	Mugina	1 000	4 259	2 018	3 450	1 261	2 047	2 645	2 714	2 615	21 008	29 345	-28,4%	86
Muramvya	Kiganda	1 500	13 697	8 342	4 000	6 171	62 804	64 362	17 967	14 926	192 269	59 347	224,0%	791
Muramvya	Mbuye	1 500	15 936	15 857	10 573	15 210	17 174	20 035	26 154	17 380	138 317	95 278	45,2%	569
Ngozi	Mubuga	1 000	8 939	37 307	49 375	39 134	31 587	32 974	37 685	19 197	256 197	62 973	306,8%	1 054
Ngozi	Mwumba	0	0	0	5 214	7 792	7 356	9 154	8 726	6 702	44 944	0		185
Ngozi	Rukeco	1 500	8 480	25 121	21 206	10 947	7 420	9 995	13 305	3 641	100 113	0		412
Ngozi	Gashinganwa	1 000	27 149	24 899	32 802	27 070	16 544	19 733	18 023	17 524	183 744	132 814	38,3%	756
Ngozi	Ruhororo	0	1 377	1 531	2 870	4 228	1 653	2 523	1 958	1 610	17 748	8 013	121,5%	73
Kayanza	Gatara	0	0	0	21 875	23 193	18 143	22 861	21 349	19 934	127 353	26 554	379,6%	524
Kayanza	Kayanza	1 000	5 473	5 020	21 603	20 392	17 833	11 810	13 033	14 982	110 144	57 226	92,5%	453
Kayanza	Gahombo	1 000	4 911	7 813	12 807	9 847	5 702	3 260	8 377	7 142	59 858	31 433	90,4%	246
Kayanza	Muhanga	1 000	12 535	13 868	20 559	15 096	13 880	21 694	21 213	18 006	136 849	80 219	70,6%	563
Kayanza	Butaganzwa	0	2 248	2 874	3 870	2 816	3 279	2 542	5 093	2 047	24 766	10 943	126,3%	102
Gitega	Bugendana	1 000	12 014	16 849	21 180	18 315	20 086	17 314	15 511	13 591	134 860	102 265	31,9%	555
TOTAL		15 000	147 820	183 972	268 733	229 675	257 287	276 257	254 399	206 797	1 824 940	876 214	108,3%	7 510

Annexe 4: Développement de la chaîne solidarité communautaire

Au total 6 000 kits génisses prévus (100%) et 30 kits taureaux géniteurs additionnels ont été distribués aux ménages de la catégorie 2b et 3. Au 31 août 2017, ces effectifs portent à 11 596 têtes (93%); 3 770 contre 6 000 veaux prévus par la RMP (61,6%) ont été remboursés aux bénéficiaires de la CSC contribuant à la cohésion sociale; 19 967 Inséminations artificielles ont été réalisées pour donner naissance à 3 278²⁵ contre 4 339 naissances prévues (76%). Suite à l'absence de diversification des sources d'approvisionnement, 229 taureaux géniteurs prévus en 2017 n'ont pas été distribués.

Ces actions ont permis aux bénéficiaires d'avoir une production laitière estimée à 1 423 l par lactation dont 854 l (60%) vendus, 394 l (28%) autoconsommés et 171 (12%) échangés contre le fourrage. L'utilisation du fumier a permis une importante augmentation des rendements des cultures prioritaires dont les cultures maraichères, la pomme de terre, la banane, le haricot et le maïs. Les augmentations de la production agricole et laitière ont amélioré la sécurité alimentaire et nutritionnelle et augmenté les revenus, contribuant ainsi à la lutte contre pauvreté et l'accumulation des biens. Ces effets et impacts sont plus visibles chez les ménages EMR²⁶ que chez les autres bénéficiaires. A cet effet, la mission recommande au PRODEFI d'organiser les visites d'échanges des bénéficiaires chez les EMR habitant la même localité.

Au niveau socio-environnemental:

1. la stabulation permanente et l'installation des cultures fourragères sur les courbes de niveau contribuent à la restauration de la fertilité et la protection des sols et des boisements. Suite à l'extension de la zone cible, l'acquisition des animaux a occasionné la pénibilité des femmes et enfants pour l'approvisionnement en eau, en fourrage et le hachage du fourrage. La mission recommande au PRODEFI II de sensibiliser et faciliter²⁷ les bénéficiaires dans l'installation des systèmes de collecte d'eau et l'achat des hache-pailles manuelles;
2. L'achat des parcelles par les bénéficiaires a généré l'exode vers les régions moins peuplées²⁸ des ménages vendeurs. Ces derniers disposent des terres généralement de plus grande superficie que leurs anciennes propriétés, mais moins fertiles. A long terme, l'extension des activités des Projets appuyés par le FIDA pourraient en tenir compte pour appuyer ces immigrants internes dans l'acquisition des bovins pour fertiliser le sol;
3. Suite à la mesure du gouvernement de garder les animaux en claustration, les bénéficiaires sont confrontés au phénomène croissant de compétition en fourrage. *La mission trouve opportune la sensibilisation des ménages de la catégorie 1 pour l'installation des cultures fourragères qu'ils pourront vendre ou échanger contre le lait enfin de lutter contre la malnutrition.*

La mission apprécie les campagnes annuelles d'IA. Cependant avec le faible niveau de couverture et le faible taux de réussite, *la mission recommande au PRODEFI de consolider les actions de l'IA par la distribution de deux taureaux géniteurs (acquis au niveau national)²⁹ par colline de concentration.*

Etant donné le nombre croissant d'animaux, la mission *recommande au PRODEFI de relancer le système d'identification, d'enregistrement et de traçabilité des animaux "SIETA" pour réduire le risque de consanguinité et favoriser l'évaluation de la capacité de production interne des bovins améliorés.* Cette relance sera d'une grande utilité pour le suivi de la chaîne de solidarité communautaire des animaux distribués par les projets financés par le FIDA.

²⁵ Soit un taux de mise bas de 17 veaux contre 100 Inséminations artificielles.

²⁶ Exploitations modèles économiquement rentables.

²⁷ Après la sensibilisation, le PRODEFI devrait inventorier les bénéficiaires disposés à acheter les tanks, les hache-pailles pour les aider à négocier les prix de ces équipements.

²⁸ Généralement dans la province de Cankuzo.

²⁹ La précédente mission de supervision avait recommandé un inventaire des taureaux nés de la CSCB de tous les projets financés par le FIDA pour pouvoir identifier les potentiels taureaux géniteurs à acheter pour les remettre dans la CSCB avec une rotation raisonnée.

Comme les activités d'Insémination Artificielle mises en œuvre par le PNSADR-IM, la traçabilité des animaux s'inscrit dans les objectifs du MINAGRIE. Ce dernier est doté d'un Plan d'Action National en gestion et amélioration des ressources Zoo-Génétiques "PAN-RZG" qui comprend 21 priorités dont le programme d'amélioration génétique des bovins "PAGB". L'objectif principal du PAGB est d'augmenter la production laitière par amélioration de la productivité laitière par vache à travers les activités de croisement avec les races laitières européennes³⁰ et principalement la Frisonne. Cet objectif sera poursuivi à travers les activités d'IA coordonnées par le CNIA et mises en œuvre par les éleveurs ayant des animaux conduits dans le système d'Intégration Agro-Sylvo-Zootechique (IASZ). Le PAGB servira également à renforcer les capacités de production nationale des génisses à donner aux ménages pauvres pour réduire les effectifs d'animaux à importer à l'étranger. Cette vision permettra d'économiser les devises allouées à l'importation des animaux et de s'assurer de la qualité génétique des animaux distribués. Le suivi-évaluation de cette capacité sera réalisé à travers la mise en place du SIEMAT.

Actuellement, il existe un SIEMAT appelé IBIS, mis en place par le PARSE et anciennement financé par les projets FIDA. Le PARSE avait appuyé la DGE dans la mise place du système d'enregistrement et de suivi des Géniteurs (SESG). A cet effet, le Gouvernement du Burundi a publié trois ordonnances relatives à l'amélioration de l'élevage: (i) *ordonnance portant création du code d'enregistrement national des bovins performants conforme aux recommandations internationales*; (ii) ordonnance définissant les conditions d'importation des reproducteurs et (iii) ordonnance définissant les conditions d'importation des semences et des embryons.

Dans le cadre du SIEMAT, le PARSE en collaboration avec le PAIVA-B et le PRODEFI ont appuyé (i) la formation des cadres de la DGE et des responsables provinciaux de l'élevage sur le SIEMAT en général et le logiciel IBIS en particulier, (ii) l'acquisition du matériel informatique et la création du réseau internet pour cinq provinces (Gitega, Karuzi, Ngozi, Bubanza et Muramvya) ainsi que (iii) l'enregistrement des animaux distribués par les projets FIDA. Actuellement, le SIEMAT est suspendu pour des raisons de manque de financement et d'insuffisances en matière d'organisation et de vision. Il a besoin d'une stratégie scientifique pour la valorisation des données dans le cadre de l'amélioration génétique et de contrôle des épizooties. Pour ce faire, il devra collaborer avec une institution de recherche. A moyen terme, la DEGE aura besoin d'un serveur solide pour garder toutes les informations récoltées et domestiquer toutes les données actuellement enregistrée en France pour devenir autonome. Dans la première phase, le PRODEFI appuiera la relance des activités après un inventaire préalable des besoins. En collaboration avec les autres projets financés par le FIDA, il devra financer une étude permettant de définir les stratégies nécessaires pour rendre durable le SIEMAT et permettre une appropriation de ces activités par la DEGE.

La mission constate que les bénéficiaires ne disposent plus de pompes d'aspersion et de thermomètre. Ils n'appliquent plus les mesures prophylactiques (détiquage, vermifugation et vaccination) et ne prennent plus les températures corporelles de leurs animaux. Ainsi, on observe la recrudescence de la théilériose et des verminoses. *La mission recommande au PRODEFI de procéder à la campagne de sensibilisation pour le remplacement des pompes et des thermomètres, l'application des mesures de lutte prophylactique avant la clôture de ses interventions. Elle recommande au PRODEFI de préparer progressivement les DPAE pour assurer durablement l'encadrement des bénéficiaires et le suivi de la CSCB.*

Avec l'amélioration de la commercialisation du lait, beaucoup de bénéficiaires sont capables de rembourser le ciment. Par ailleurs, l'augmentation de la production agricole a générés des revenus permettant le remboursement du ciment. Cependant, la mission constate que beaucoup d'animaux ont été remboursés sans remboursement du ciment. La majorité des bénéficiaires ne pensent pas réhabiliter et étendre les étables avec la croissance du troupeau. De ce fait, la mission recommande au PRODEFI I de procéder à la campagne de *remboursement du ciment, de réparation et extension des étables avant la clôture du Programme.*

CEP

Sur 400 facilitateurs prévus par la RMP, 208 (52%) dont 10,6% femmes ont été formés et 200 CEP prévus (100%) ont été réalisés pour former 6018 éleveurs contre 6 000 prévus (100,3%) dont 40% femmes (40%). Les bénéficiaires sont formés sur l'itinéraire technique de l'élevage bovin laitier, les

³⁰ Ayrshire, Frisonne, Montbéliarde et Jersey.

techniques d'alimentation notamment la fabrication des blocs à lécher, la valorisation des résidus agricoles et l'autoproduction des plants de *Calliandra sp.* à partir des sacs de banane. En raison de l'insuffisance des facilitateurs et de l'irrégularité de leurs primes, les formations reçues ne sont encore ni complètes, ni maîtrisées et ni adoptées par la majorité des bénéficiaires. *La mission recommande aux DPAE prestataires de service de poursuivre ces formations et de s'assurer de leur duplication au sein des membres des CEP.* A l'instar du PAIVA-B, le PRODEFI devra prévoir le financement des activités génératrices des revenus aux éleveurs formés.

L'utilisation de la paille sèche de riz dans l'alimentation du bétail n'est pas encore maîtrisée. En effet, la majorité des bénéficiaires aimeraient distribuer cette paille sans l'avoir haché. Ils comprennent également que l'aspersion avec le sel et la mélasse risquent de coûter chères. Cependant, ces ingrédients ne sont nécessaires que pour habituer l'animal au régime. De même, la distribution des épiluchures périmées de banane à Bubanza a été, selon les bénéficiaires, source d'avortement des vaches. La mission recommande au PRODEFI, de renforcer encore les capacités des facilitateurs pour qu'ils soient aptes à introduire correctement les connaissances. Ces derniers devraient sensibiliser les bénéficiaires sur les techniques de valorisation de ces résidus de récolte (distribuer au frais les épiluchures de bananes, hacher la paille de riz et asperger avec du sel pour le distribuer en pure dans l'après-midi dans les quatre premiers jours, hacher la paille de riz et la distribuer sans aspersion pendant les jours suivants.

EJR

L'objectif de la composante était d'octroyer les animaux aux jeunes issus des ménages les plus vulnérables pour leur permettre une insertion économique et un accès aux IMF. Sur 5 000 bénéficiaires prévus par la RMP, 2540 jeunes (50%) dont 1006 (40%) femmes ont été atteints par la CSC petit bétail. Au 31 Août 2017, 1073 porcelets, 452 chèvres et 763 lapins ont été mis en chaîne. En raison du problème d'alimentation et d'absence de source d'approvisionnement en poussins, la CSC volailles tend à disparaître. *La mission recommande à cet effet, le remplacement des kits coqs prévus 2017 par les kits porcelets.*

Les caprins et porcelets octroyés aux jeunes leur ont permis d'augmenter la production agricole grâce à l'application du fumier organique. La prolificité des porcs (650%) leur a permis le remboursement rapide des porcelets avant de procéder à la vente et au métayage générant ainsi des revenus additionnels qui ont été principalement utilisés dans l'achat de nouvelles parcelles, l'amélioration de l'habitat, l'alimentation des animaux et l'achat des vélos et des motos pour diversifier les sources de revenus. Ces mêmes effets et impacts sont enregistrés chez les bénéficiaires des caprins³¹ mais à un niveau inférieur à celui des porcins.

La mission apprécie la réduction de quatre à deux porcelets par bénéficiaire. Toutefois, l'obligation de maintenir quatre porcs par ancien bénéficiaire et la tendance de favoriser la croissance du troupeau coûtent chères en alimentation. Ainsi, ces porcs souffrent des déficits alimentaires (arthrite, hernies, cachexie, etc.) de façon que leur productivité annuelle risque d'être inférieure à celle de deux porcins. *La mission recommande au PRODEFI de former les bénéficiaires sur la gestion raisonnée d'une porcherie, d'autoriser les anciens bénéficiaires de réduire leurs effectifs jusqu'à deux porcs adultes à conditions d'avoir (i) remboursé la totalité des porcelets, (ii) réhabilité convenablement les porcheries, et (iii) ouvert un compte pour épargner en faveur de l'aliment porcine et du repeuplement en cas de peste porcine.*

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Remplacer le kit coqs par le kits porcins en faveur des bénéficiaires ayant construits le poulailler	EJR/PRODEFI	Octobre 2017
Sensibiliser les jeunes bénéficiaires des porcs sur les techniques d'alimentation (installation des patates douces à chaire orange) des porcs durant la période de gestation jusqu'au sevrage des porcelets	EJR/PRODEFI	Novembre 2017
Former les bénéficiaires sur les techniques de construction des porcheries et faire le suivi pour corriger les porcheries mal construites	EJR/PRODEFI	Décembre 2017
Sensibiliser les bénéficiaires sur la gestion économique de leurs élevages avec ouverture d'un compte et suivi du compte d'exploitation	EJR/PRODEFI	Novembre 2017
Procéder à la campagne de remboursement des lapins à l'instar de celle des caprins en 2016	EJR/PRODEFI	Décembre 2017

³¹ En effet, le cycle de reproduction des caprins (2 mises bas en 2 ans) et leur prolificité (132%) est inférieur à celui des porcins.

Annexe 5: Etat de rapprochement du compte désigné du Don FIDA

Formulaire 104 A		ETAT DE RAPPROCHEMENT DU COMPTE DESIGNE AU 31/08/2017	
Titre du Projet: Programme de Développement des Filières			
FIDA, DON DSF 8059-BI			
NUMERO DE COMPTE SPECIAL 3302 /222.00 AUPRES DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI (BRB)			
1.	MONTANT AVANCE PAR LE FIDA	\$EU	3 000 000,00
2.	MOINS: MONTANT TOTAL RECOUVERT PAR LE FIDA	-\$EU	0,00
3.	EGAL EN COURS ACTUEL DE L'AVANCE COMPTE SPECIAL (1-3)	= \$EU	3 000 000,00
4.	- SOLDE DU COMPTE SPECIAL A LA DATE DU 31/08/2017 RELEVÉ BANCAIRE CI-JOINT (COMPTE 3302/222.00)	\$EU	1 279 957,61
		\$EU	1 279 957,61
5.	PLUS: SOLDE DE COMPTE DU PROJET	+\$EU	
	PLUS: SOLDE DE COMPTE DES OPERATIONS AU 31/08/2017(CPTE 1110/177): 340 616 005 FBU au taux de 1729,1254 FBU/1USD)	+\$EU	196 987,45
	PLUS: ARGENT EN CAISSE PRODEFI AU 31/08/2017	+\$EU	
			196 987,45
	TOTAL SOLDES DU COMPTE SPECIAL, COMPTE DU PROJET, COMPTE DES OPERATIONS ET ARGENT EN CAISSE (4+5)	= \$EU	1 476 945,06
6.	PLUS: MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES JUSTIFIEES DANS LA DEMANDE JOINTE NUMERO 079	+\$EU	882 236,86
7.	PLUS: MONTANT PAYE DU COMPTE SPECIAL, COMPTE D'OPERATIONS MAIS N'AYANT PAS ENCORE ETE DEMANDE (=3-4-5-8-11) RAISON: Montant éligible pour lequel aucune DRF n'a pas encore été préparée	+\$EU	306 636,60
8.	PLUS: MONTANTS DEIA DEMANDES MAIS PAS ENCORE CREDITE A LA DATE DE RELEVÉ BANCAIRE ET DEMANDE APRES LA DATE DE RELEVÉ BANCAIRE		
	DRF EJR N°	Date	\$EU
	21	31/07/2017	237 980,47
	TOTAL DES DEMANDES PRECEDENTES PAS ENCORE CREDITES:	+\$EU	237 980,47
9.	MOINS: INTERETS COURUS CREDITES AU COMPTE	-\$EU	0,00
10.	EGAL MONTANT TOTAL DE L'AVANCE JUSTIFIEE (N° 4 A N° 9)	= \$EU	2 903 798,99
11.	EXPLICATION DE TOUT ECART ENTRE LES TOTAUX INDICUES AUX LIGNES 3 ET 10 CI-DESSUS	+\$EU	96 201,01
	Montant non éligible à rembourser au compte du projet		
12.	DATE: 31/08/2017	SIGNATURE:	
		Nom:	NUNI Félicité
		Titre:	Responsable Administratif et financier
Le montant de 96 201,01 \$ est constitué d'un montant de 76 419,87 USD que le PRODEFI a payé aux consultants qui ont fait la formulation du PROPA-O sur non-objection du FIDA et de 19 791,44 USD retenu sur la catégorie I du Don DSF 8059A-BI par le FIDA parce que la catégorie est épuisée.			

Annexe 6: Evaluation de la gestion financière lors de la supervision Questionnaire d'orientation

Pays: République du Burundi	Identification des dons et du prêt: DSF 8059-BI, DSF 8059A-BI, prêt 1406P
Nom du projet: Programme de développement des filières (PRODEFI)	
Organisme d'exécution: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	Chargé de programme ad intérim: Ghachem KADARI
Responsable financier chargé de l'examen/ Spécialiste en gestion financière: John Harivero RAMAMONJISOA	Date de l'examen: 6 /10/2017

Objet	Note E/M/F (Elevé, moyen, faible)	Problèmes / Recommandations	Commentaires /
A. Risque inhérent			
B. Risque de contrôle			
1. Organisation et personnel			
a.	Adéquation de la structure organisationnelle pour répondre aux besoins fonctionnels du projet	F	La structure organisationnelle en place est adéquate. Le personnel est composé de 43 agents permanents (pour le PRODEFI et PRODEFI II) et de 16 consultants dont 6 à coûts partagés avec les autres projets. La situation des consultants est en cours de clarification entre le Ministère et le FIDA
b.	Existence d'une description claire des fonctions relatives aux principaux postes prévus par le projet, y compris les postes fiduciaires	F	Les TDR sont inclus dans les contrats + Manuel d'Exécution du Programme (MEP) avec actualisation des TDR pour tenir compte de PROPA-O, EJR et PRODEFI II
c.	Adéquation du personnel de gestion financière du projet (effectifs et compétences) pour répondre aux besoins fonctionnels du projet	F	Dans le cadre du PRODEFI II, les fonctions fiduciaires et de passation de marché sont décentralisées au niveau régional
d.	Disponibilité et adéquation des manuels d'utilisation et des directives pour le personnel	F	MEP + Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)
e.	Existence d'un système d'évaluation basé sur la performance en place et évaluation de la performance du personnel en temps opportun	F	Prévu dans les contrats et dans le ROI

f.	Couverture d'assurance maladie adéquate pour l'ensemble du personnel	F	Oui, 80% pour l'employeur et 20% pour l'employé
g.	Paiement ponctuel des frais de sécurité sociale	F	Oui
h.	Personnel suffisamment informé sur la politique nationale et sur la politique anti-corruption du FIDA et les coordonnées pertinentes	M	Le personnel du projet devrait être mieux sensibilisé et bénéficier d'une diffusion plus large des procédures anti-corruption (dans le cadre d'un atelier)
2. Budget			
a.	Préparation et approbation du programme de travail et du budget annuels	F	Le PTBA est élaboré sur base des besoins de terrain, il est approuvé par le Gouvernement à travers le Comité technique Le PTBA bénéficie d'un processus participatif par région et fait l'objet d'ateliers trimestriels d'auto-évaluation
b.	Programme de travail et du budget annuels en ligne avec les catégories de dépenses contenues dans l'Accord de Financement, Annexe 2	F	Le PTBA est présenté par activité, volet, sous-composante, composante, catégorie, par sources de financement et le suivi se fait de la même manière avec les facilités qu'offre le logiciel TOM2PRO
c.	Identification des sources de financement et des agences d'exécution pour chaque catégorie dans le PTBA	F	Les sources de financement sont précisées (FIDA, l'OFID, le PAM, le Gouvernement et les Bénéficiaires)
d.	Identification des liens entre les PTBA et les marchés publics (estimation des coûts et des activités). Vérifier les hypothèses à l'appui des estimations de coûts. Testez les articles de grande valeur	F	Le PPM est annexé à chaque PTBA avant la demande de NO. Aussi, le système de demandes de NO sur les différents marchés se réfère au PTBA
3. Flux de fonds et modalités de décaissement/retrait			
a.	Ponctualité du décaissement des fonds par les différentes sources	E	La contribution du PAM au programme est prévue pour 9 M USD au niveau de l'accord de financement entre le FIDA et le Gouvernement. Il a été revu à la baisse après une entrevue avec ce contributeur qui a confirmé qu'il ne participera qu'à la hauteur de ses possibilités annuelles et qu'il ne peut pas s'engager formellement sur la totalité du financement.
b.	Ponctualité du décaissement des fonds versés par les contreparties	M	Durant les premières années du projet jusque fin Mai 2017, les remboursements de la TVA dépassaient le mois réglementaire; depuis le 05/06/2017, les projets ont reçu une décision de l'OBR les exonérant de la TVA
c.	Efficacité des canaux de financement	F	Oui
d.	Gestion des comptes bancaires du projet autres que les comptes spéciaux, le cas échéant – comptes d'ajustement, fonds improductifs	F	Oui avec le principe de double signature respectée

e.	Gestion du ou des comptes spéciaux/comptes réservés, décaissements		
	i) Adéquation du montant de l'allocation autorisée pour assurer l'acheminement correct des fonds.	F	Les avances ont été ajustées aux besoins : l'avance de l'OFID sur le prêt 1406P est passée de 900 000 USD à 2 000 000 USD, celle du FIDA d'1 500 000 USD à 3 000 000 USD.
	ii) Adéquation des méthodes de décaissement utilisées.	F	Oui
	iii) Adéquation du support documentaire joint à l'état des dépenses, aux décaissements, remboursements, paiements directs et engagements spéciaux (se reporter à l'Annexe IV et compléter la notation qui découle des constatations).	F	Oui
	iv) Préparation en temps opportun et exactitude des demandes de retrait	F	Oui
	v) Autorisation de la préparation de demande de décaissement.	F	Oui
	vi) Situation des dépenses débitées du compte spécial mais pour lesquelles la reconstitution n'a pas encore été demandée (les anciens cas doivent être notés)	F	Oui
	vii) Régularité du ou des comptes spéciaux, suivi et rapprochements mensuels signés par le gestionnaire du projet. Revoir et évaluer les rapprochements.	F	Un montant de 76 419,87 a été préfinancé par le PRODEFI pour la formulation du PROPA-O. Il n'est pas remboursé à ce jour, en outre, un montant de 19 791,44 USD a été retenu par le FIDA parce qu'une catégorie était épuisée. Les états de rapprochement bancaires sont faits chaque mois pour tous les comptes, signés et archivés.
al	viii) Comparer le taux de décaissement par rapport au PTBA et voir s'il est satisfaisant étant donné le temps d'exécution restant. Fournir des observations si nécessaire.	F	Le taux d'exécution du PTBA est de 73% et suivant la projection du Programme, il sera autour de 85% à la fin de l'année.
	ix) Recouvrement des soldes des comptes spéciaux à la clôture du prêt	N/A	
4. Contrôles internes			
a.	Séparation des tâches-les responsabilités fonctionnelles suivantes sont effectuées par les unités ou les personnes suivantes: (i) l'autorisation d'une transaction (ii) l'exécution d'une transaction (iii) l'enregistrement de la transaction, et (iv) la conservation des actifs impliqués	F	Il ya une séparation effective des fonctions. Au niveau régional, les tâches sont réparties entre le personnel en place.

	dans la transaction		
b.	La clarté et la pertinence des processus de décision et la séquence des événements pour les fonctions de contrôle de l'exécution des projets doivent être reflétés dans le Manuel de gestion financière (ou l'équivalent)	F	Les différentes fonctions : engagement de la dépense, réception des biens et/ou des services, enregistrement comptable des dépenses sont faites par différentes personnes autorisées
c.	Respect du manuel financier	F	Oui, Mise à jour régulière (deux fois)
d.	Efficacité et efficience des contrôles internes à l'égard des sources de financement autres que le FIDA	F	Le manuel des procédures s'appliquent à toutes les sources de financement
e.	Adéquation de la gestion des contrats (utilisation du registre des contrats et de la forme de surveillance) et de son enregistrement	F	Le registre des contrats est mis à jour de manière permanente, une fiche de suivi des contrats est utilisée
f.	Efficacité et efficience du contrôle interne relatif aux dépenses (cycle complet: engagement, paiement, réception des biens et services, approbation des paiements, classification, etc.)	F	Le Programme respecte scrupuleusement les dispositions du manuel
g.	Pièces probantes confirmant la livraison et l'acceptation des produits contractés, travaux ou services	F	Existence des commissions de réception et mise à jour de façon permanente du registre des contrats, les procès-verbaux de réception sont annexés aux factures
h.	Contrôle physique des liquidités, documents et données. Adéquation des systèmes de classement. La petite caisse fait-elle l'objet de réconciliation mensuelle ainsi que de contrôles inopinés; la garde de la caisse et le contrôle des clés	F	Il n'y a plus de caisse, tout est payé par chèque ou ordre de virement
i.	Adéquation de la gestion physique de l'argent	F	Bonne adéquation, le projet dispose de coffres-forts pour la conservation des garanties bancaires, des documents de paiement (les ordres de paiement, les chèquiers)
j.	Ponctualité des paiements aux fournisseurs et consultants	F	Oui, sauf la TVA jusque fin Mai 2017. le Programme n'a pas de problème de trésorerie, les DRF sont régulièrement remboursées
k.	Admissibilité des dépenses par rapport aux accords de prêt	F	Oui
l.	Légalité / éligibilité des avances de fonds du projet et la justification en temps opportun pour leur utilisation	F	Oui

m.	Conformité aux clauses de gestion financière dans les conventions de financement et Lettre à l'Emprunteur	F	Oui
n.	Adéquation de la tenue et mise à jour des registres relatifs aux actifs immobilisés et aux inventaires	F	Bonne adéquation
o.	Adéquation des contrôles concernant les actifs du projet, y compris: i) le véhicule et la gestion d'autres actifs (les actifs immobilisés sont-ils marqués, y a-t-il un inventaire effectué sur une base régulière?) ii) la gestion du carburant (les conducteurs maintiennent-ils un journal de bord?) iii) Les autorisations de voyage (y compris les perdiems versés au personnel)	F	Tous les actifs sont marqués + inventaire annuel des immobilisations i) Oui ii) Oui, les carnets de bord sont à jour iii) Les ordres de mission sont préparés à temps et les perdiems versés
p.	Adéquation des assurances pour les véhicules et pour les biens	F	Appels d'offres nationales pour les assurances des véhicules
q.	Ateliers : i) Disponibilité de la liste des participants ii) perdiems versés aux participants iii) Les reçus pour les dépenses atelier	F	Oui
r.	Pertinence des contrôles et processus d'autorisation pour l'utilisation des fonds (paiements, virements, gestion de trésorerie / bilan de la banque) / et d'autres comptes d'exploitation - non compte spécial	F	Oui
s.	Arrangement avec la banque et contrôles (rapprochement entre les extraits de compte et les états financiers)	F	
t.	Existence d'une unité de support IT en place	M	Pas d'unité IT en place
5. Procédures comptables			
a.	Méthode de comptabilité (caisse, d'exercice) et si les normes comptables sont conformes aux exigences FIDA (par exemple IFRS / IPSAS / caisse IPSAS)	M	Comptabilité d'exercice par utilisation de TOM2PRO. Le projet utilise les modules codifications, comptabilité générale, Comptabilité analytique, suivi budgétaire, décaissements, marchés et engagements, immobilisations, états financiers, gestion des conventions et utilitaires. La préparation des DRF est faite automatiquement sur TOM2PRO.

b.	Adéquation et fiabilité du système comptable (comptabilité en partie double, logiciel utilisé, les données budgétaires sont-elles entrées dans le système comptable ?, le système comptable peut-il produire régulièrement des rapports financiers automatisés?).	F	Usage de TOM2PRO multiprojets
c.	Tenue des registres (notamment documentation et classement/archivage)	F	Oui
d.	Enregistrement et rapprochement des registres relatifs aux actifs immobilisés (contrôles physiques et sur échantillon)	F	Oui
e.	Adéquation de la documentation et des contrôles des systèmes informatiques, y compris les procédures comptables documentées, la sauvegarde des documents financiers incluant les procédures comptables et l'intégration de l'ensemble des sous-systèmes	F	Back up organisé systématiquement sur deux supports (disques durs externes) alternativement
f.	Ponctualité de l'enregistrement des opérations, de la régularité de la performance et de l'approbation des rapprochements et contrôle des erreurs d'enregistrement	F	La comptabilité est à jour et les rapprochements faits à l'aide du logiciel TOM2PRO, à chaque fin de mois, signés et archivés.
g.	Adéquation de la comptabilité et de déclaration des contributions des fonds de contrepartie (y compris l'impôt et les exonérations fiscales), ainsi que les contributions des bénéficiaires	F	Oui
6. Rapports financier et suivi			
a.	Exhaustivité, précision, utilité et ponctualité des rapports financiers	F	Oui
b.	Rapports intérimaires de gestion financière et liens avec les REP – ponctualité de la préparation et de la présentation au FIDA	F	Oui
c.	Préparation de rapports indiquant la valeur actuelle du budget vs l'exécution réelle revenus/dépenses et le pourcentage d'exécution du PTBA	F	Génération automatique du suivi du PTBA à partir du logiciel comptable, par sources de financement, par catégories, par composantes et les différents pourcentages mais aussi d'autres critères suivant les besoins.
d.	Suivi des recommandations fiduciaires	F	Oui, les recommandations sont suivies en grande

	contenues dans les précédents aide-mémoire		partie
7. Audit interne			
a.	Existence de dispositions d'audit interne	F	Le projet dispose d'une cellule d'audit interne commune à tous les projets FIDA, une unité technique et une unité financière
b.	Adéquation des dispositions d'audit interne (organisation, capacités du personnel)	M	Les termes de références et les rapports sont élaborés trimestriellement
c.	Adéquation de la portée du travail de l'audit interne et qualité des rapports	M	Les auditeurs travaillent pour tous les projets/programmes FIDA du Burundi, les normes d'audit interne ne sont pas encore correctement appliquées.
d.	Évaluation des questions soulevées dans les rapports d'audit	N/A	Les recommandations sont prises en compte par le Programme
8. Audit externe			
a.	Adéquation de la portée et du mandat	F	Oui
b.	Respect des termes de référence	F	Oui
c.	Ponctualité du rapport d'audit	F	Oui, l'audit de l'exercice 2016 a été réalisé à temps et le rapport livré avant le 30 juin 2017
d.	Qualité de l'audit	F	La qualité de l'audit est acceptable. L'opinion de l'auditeur est une opinion sans réserve
e.	Mise en œuvre des recommandations d'audit / mise en place d'un plan d'action convenu pour y remédier	F	Les recommandations d'audit sont suivies partiellement. LA mise en œuvre de certaines recommandations ne relève pas du Programme

RESUME ET EVALUATION DU RISQUE FIDUCIAIRE DU PROJET

RUBRIQUE	EVALUATION DU RISQUE E/M/F	MESURE D'ATTENUATION PROPOSEE
Risque inhérent	M	
Risque de contrôle	F	
1. Organisation et personnel	F	
2. Budget	F	
3. Flux de fonds et modalités de décaissement	F	
4. Contrôles internes	F	
5. Système, stratégie, procédures comptables	F	
6. Rapport et suivi	F	
7. Audit interne	M	L'audit interne devrait se conformer aux normes internationales généralement admises
8. Audit externe	F	
Risque fiduciaire global du projet	F	